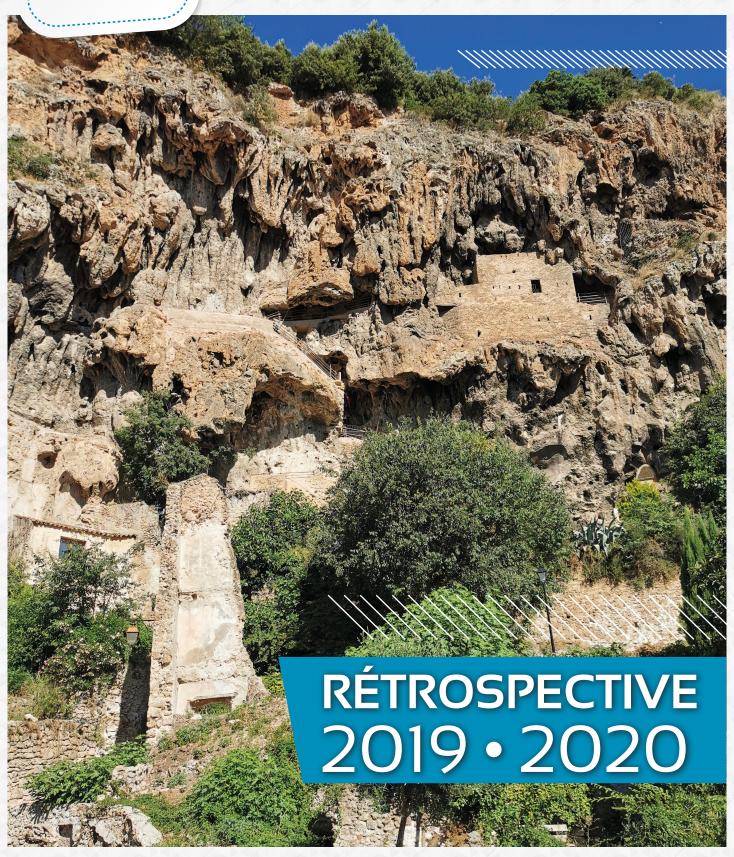


L'écho du rocher

Le bulletin annuel de la municipalité de Cotignac



ÉDITOPage 02

Page 05

VIE ECO
Page 12

ÉCOLOGIEPage 18

SOCIAL Page 29 Page 40

ASSOCIATIONS

INFOS UTILES

Page 49

Page 56

Édito du maire

Mes chers administrés.

C'est avec un vif plaisir que nous vous présentons l'Echo du

rocher regroupant les années 2019 et 2020.

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance pour un sixième mandat et avoir élu en bloc mon équipe municipale.

Je sais la tâche qui nous attend et je mesure le travail important qui devra être accompli au cours de ce mandat mais vous connaissez mon attachement et l'attachement de tous les élus autour de moi pour apporter à chacun d'entre vous une contribution pour mieux vivre

En effet, nous vivons une période sans précédent. Cette crise sanitaire qui s'est révélée juste au lendemain de notre élection et qui nous a contraints au confinement pendant près de deux mois et demi nous a empêchés de nous retrouver, de participer à des réunions sympathiques.

Nous pensions qu'après le déconfinement du

Il mai 2020 nous pourrions reprendre comme par le passé. Malheureusement cela n'a pas été le cas, bien au contraire. Après l'été, où Cotignac a connu une fréquentation sans précédent et une activité économique qui redémarrait, la situation s'est à nouveau dégradée. Depuis le mois d'octobre 2020, nous sommes contraints à des épreuves difficiles. D'abord le couvre-feu à 20h, 18h puis 19h, et depuis le mois d'avril de nouvelles restrictions de déplacement.

J'espère qu'au printemps, vous allez découvrir ce bulletin que vous attendez impatiemment et qui vous permettra d'apprécier toutes les actions réalisées par les élus avec l'aide de nos précieux collaboratrices et collaborateurs que je voudrais remercier et en particulier pour la confection de ce bulletin, Catherine Salvadore, 2ème Adjointe, et Stéphane Thomas, notre bibliothécaire.

Vous pouvez aussi constater qu'au cours du mandat 2014/2020, la commune a investi plus de 8 millions d'euros sans faire appel à l'emprunt.

Pour la mandature 2020/2026, nous avons des projets conséquents.

D Le projet de la gendarmerie, bien que Cotignac ait été choisi pour regrouper les gendarmeries de Carcès et de Barjols, est en suspens car malgré les aides apportées et tous les efforts faits pour obtenir une enveloppe supplémentaire, c'est le statu quo.

En clair, si nous n'arrivons pas à un financement plus important, le projet ne pourra pas aboutir et ce serait vraiment dommage.

D'autres opérations :

- D la construction d'un hangar aux services techniques
- D la Maison France Services, rue St Jean, dont le démarrage est annoncé pour le mois de septembre ou octobre prochain

- D Le confortement du rocher : les travaux viennent de s'achever.
- le parking des écoles réalisé et éclairé par un système solaire identique à celui du parking de la coopérative
- D l'achat de la maison Cornec pour la construction de logements
- D la médiathèque au 2ème étage du Grainage,

vraisemblablement en place début septembre 2021

- le rajout d'une barre pour les trottinettes au skate-park, réclamée par les enfants, et pose d'un gazon synthétique sur le terrain multisport.
- l'aménagement de la place Joseph Sigaud, etc.

Notre programme est donc bien amorcé, outre les projets en concertation avec la Communauté d'Agglomération de la Provence verte :

- Covoit'ici un service de covoiturage sans réservation – démarrage début mai
- aménagement d'un lieu à vocation économique dans la maison Danjean.

Je souhaite que nous puissions continuer avec la même ambition que j'ai mise au service de Cotignac depuis ma première élection en 1989,

afin que notre village soit mieux connu et toujours apprécié par de plus en plus de personnes qui y séjournent et s'y fixent définitivement.

Que 2021 soit une année qui mette fin à cette terrible pandémie. Ce coronavirus a tué plus de 100.000 personnes dans notre pays et a touché tous les villages et les villes de France: nous avons été impactés à Cotignac.

Mais nous avons eu aussi, les week-ends des 13 & 14 mars et 10 & 11 avril, la chance d'être retenus comme centre de vaccination éphémère à la caserne des sapeurs-pompiers grâce à la volonté de Monsieur le Préfet du Var, de Monsieur le Directeur du SDIS et de Monsieur le Président du SDIS, avec bien sûr le concours précieux de nos pompiers sous la conduite du Lieutenant Michel Garcin et de mes collaboratrices qui ont donné de leur temps pour mettre en place ce centre qui a permis à 224 personnes de se faire vacciner, en priorité les plus de 75 ans et les habitants de Cotignac.

Je voudrais avoir une pensée pour celles et ceux qui ont perdu un des leurs. Je vous demande de continuer à respecter les gestes barrières et pour celles et ceux qui le souhaitent, qu'ils se fassent vacciner car le vaccin me paraît être le seul remède pour combattre cette pandémie qui touche le monde entier.

Mes chers administrés, sachez que mon équipe et moi-même serons toujours au cours de ce mandat à votre écoute, ainsi que mes collaboratrices et collaborateurs que je tiens une nouvelle fois à remercier pour l'aide qu'ils nous apportent au quotidien.

Votre Maire. Jean-Pierre VERAN





Jean Pierre VÉRAN
Maire de Cotignac
Président d'Honneur
de l'AMF83
Conseiller départemental
Vice Président de
l'Agglomeration
Provence Verte

Conseil Municipal



Anthony PATHERON
ler adjoint
Urbanisme et Transition
écologique



Catherine SALVADORE

2ème adjointe

Développement

économique et

numérique



Jean DEGOULET 3^{ème} adjoint Affaires financières et environnementales



Nathalie ROUBAUD

4ème adjointe

Tourisme et

développement

écotourisme



René MARTY
5ème adjoint
Culture et
Patrimoine



Nicole ABEILLE
Conseillère municipale
Protocole et
Cadre de vie



Patrice BERNE
Conseiller municipal
Jeunesse et
Citoyenneté



Thierry VERAN
Conseiller municipal
Sports



Kamel DAAS
Conseiller municipal
Sécurité civile



Christian LAZARE
Conseiller municipal
Travaux
et Voirie



Marie-Hélène
GARCIN LE MEROUR
Conseillère municipale
Affaires sociales
et Logement



Saskia VAN DER MADE
Conseillère municipale
Création
et promotion
des arts



Sophie MARTIN
Conseillère municipale
Vie associative
et festivités



Anne-Sophie LISSORGUES Conseillère municipale Vie culturelle



Philippe MARTIN
Conseiller municipal
Questions
énergétiques
et forestières



Virginie MAZZOTTA
Conseillère municipale
Animation
socio-économique



Alison RICHARD
Conseillère municipale
Biodiversité



Adrien DOVETTA
Conseiller municipal
Gestion
des risques



Elodie DOURLOT Conseillère supplémentaire



Christophe SEBON
Conseiller
supplémentaire

Commissions municipales

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Elles préparent le travail et les délibérations du conseil municipal.

O Commission transition écologique, urbanisme et travaux

Anthony Pathéron - Vice-Président
Membres : Kamel Daas, Christian Lazare
Philippe Martin, Anne Sophie Lissorgue.
Adrien Dovetta, Alison Richard, Nicole
Abeille, Jean Degoulet, Saskia Van Der
Made, Thierry Véran, Nathalie Roubaud,
Patrice Berne

O Commission vie économique

Catherine Salvadore – Vice-Présidente Membres: Nathalie Roubaud, Marie Hélène Le Mérour Garcin, Anthony Pathéron, Virginie Mazzotta, René Marty, Jean Degoulet, Sophie Martin, Thierry Véran, Christian Lazare. O Commission finance, prospective et organisation municipale

Jean Degoulet – Vice-Président
Membres: Patrice Berne Christian Lazare
Anthony Pathéron, Catherine Salvadore,
Thierry Véran, Nicole Abeille, Nathalie
Roubaud, René Marty, Adrien Dovetta.

O Commission vie citoyenne, culturelle et associative

René Marty – Vice-Président
Membres : Marie Hélène Le Mérour
Garcin, Patrice Berne, Sophie Martin,
Anne Sophie Lissorgues, Adrien
Dovetta, Thierry Véran, Saskia van der
Made, Virginie Mazzotta, Nicole Abeille,
Nathalie Roubaud

Organismes extérieurs

MAISON DE RETRAITE	Délégués auprès du Conseil d'Administration : Président d'honneur : M. Jean-Pierre VERAN, Maire Présidente : Mme Nicole ABEILLE Délégués auprès du Conseil d'administration : Mme Marie-Helène GARCIN LE MEROUR, M. Adrien DOVETTA			
SYMIELEC VAR	Titulaire: M. Christian LAZARE Suppléant: M. Philippe MARTIN			
COMMUNES FORESTIÈRES	Titulaire: M. Jean DEGOULET Suppléant: M. Philippe MARTIN			
LE CORRESPONDANT DÉFENSE-ARMÉE-NATION	Titulaire : M. René MARTY Suppléant : Mme Sophie MARTIN			
LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS	Titulaires: M. René MARTY, M. Anthony PATHERON, M. Christian LAZARE, Mme Nathalie ROUBAUD, M. Jean DEGOULET, M. Thierry VERAN, Mme Nicole ABEILLE, M. Philippe MARTIN Suppléants: M. Alain TETTI, M. Edmond PONS, M. Alain RIGAUD, M. Richard BELLON, M. Jean-Pierre PANIZZA, M. Christian BERTON, M. Patrick GERARD, Mme Huguette ESPITALIER			
VAR HABITAT	Titulaire : Mme Marie-Hélène GARCIN LE MEROUR Suppléant : Mme Nicole ABEILLE			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS DU COLLÈGE DE BARJOLS	Titulaires : M. Patrice BERNE, Mme Anne-Sophie LISSORGUES Suppléants : M. Adrien DOVETTA, Mme Alison RICHARD			
SICTIAM	Titulaire : Mme Catherine SALVADORE Suppléant : M. Jean DEGOULET			

D 05



Durant le premier confinement, le CCAS avec l'aide du Comité Communal des Feux et Forêts, a apporté un soutien matériel et psychologique aux personnes isolées et vulnérables.

Des appels téléphoniques réguliers et des interventions à domicile ont permis de rompre cet isolement et d'apporter un soutien bienvenu.

Une équipe de couturières bénévoles s'est lancée spontanément dans la confection de masques en tissu. Nous avons pu voir dans certains commerces restés ouverts des "points de don" pour ceux qui en manquaient.

Une centaine de masques a été distribuée à l'EHPAD Xavier Marin. Nous remercions chaleureusement cette belle équipe de petites mains tellement utiles!

Nous tenons à féliciter et remercier tous les services municipaux entièrement mobilisés durant ces périodes de confinement, qui ont permis un maintien du service public.

Merci également au SivedNG qui a maintenu la collecte des déchets dans des conditions optimales et ô combien nécessaires. Les éboueurs, qui ont pris des risques au contact de déchets potentiellement contaminés, ont permis de garder notre commune propre. Merci à eux!

Merci aux soignants, pleinement mobilisés et éprouvés, que nous avons soutenus modestement par nos applaudissements répétés chaque soir à 20h. Cotignac s'animait quelques minutes au son des trompettes ou des casseroles et cela faisait chaud au cœur.

Pensons également au fort engagement des autres professionnels de santé, infirmiers, pharmaciens, dentistes, personnel de la maison de retraite, de la crêche qui ont toujours eu à cœur de prendre soin de nous.

Durant le ler confinement, alors que les écoles étaient fermées, une garderie a été mise en place pour les enfants des personnels de santé, afin de leur permettre de mener leur mission de santé publique.

Les professeurs et tout le personnel des écoles ont fait de leur mieux pour répondre aux différents et successifs modes de fonctionnement imposés.

Saluons les enfants (et les parents) qui ont su s'adapter à ces nouvelles contraintes, malgré la difficulté, par exemple pour les plus jeunes, de porter un masque à l'école.

Merci également à nos commerçants, ceux qui ont pu rester ouverts et qui ont assuré nos besoins quotidiens. D'autres se sont adaptés pour rendre accessibles leurs services. Une pensée enfin pour ceux qui ont été empêchés de travailler, ces commerces "non-essentiels" qui manquent tellement à notre quotidien.

Covid-19 Merci

Initiatives solidaires, messages de soutien aux fenêtres, entraide entre voisins, applaudissements à 20h00 : Autant d'actions solidaires qui ont rendu cette année 2020 un peu plus douce et qui nous ont prouvé qu'il y a toujours du bon à tirer de chaque crise.





L'écho du **rocher -** 2019 - 2020 06 D

Services

Le mot des agents



Yvettes TORRI
Directrice Générale
des Services

L'année 2020 aura été marquée, pour l'ensemble des agents de la commune, par la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus :

Nous avons dû vivre pour la première fois deux confinements successifs. Cette situation inédite a bouleversé nos conditions de travail tant au niveau de l'organisation des services que de la situation des agents communaux.

Sous l'autorité de Monsieur le Maire, nous avons rapidement travaillé pour mettre en place un Plan de Continuité de l'Activité. Ce plan a pour but, en cas de crise, de maintenir les missions jugées fondamentales à la continuité du service public, à savoir :

- Assurer un service public « minimum » recentré sur les missions « essentielles »
- Essayer d'éviter la propagation du virus au sein de la collectivité;
- Protéger les agents en activité contre ce risque.





Tous les services se sont impliqués :

- Le pôle Administratif a assuré en présentiel l'accueil téléphonique voire physique lorsque c'était nécessaire, l'Etat Civil, en présentiel ou distanciel : l'urbanisme, le suivi des marchés publics, la comptabilité. Le service gestion des ressources humaines a été fortement sollicité au cours de cette période pour traiter le recours au télétravail, les autorisations spéciales d'absence pour certains agents maintenus en confinement etc.
- Les employés des services fermés (médiathèque Promenade du Rocher) sont venus renforcer l'accueil de la Mairie afin de permettre un roulement et effectuer une communication en direction des administrés de toutes les informations liées à la crise sanitaire qui ont été particulièrement abondantes. Ils ont été chargés de prendre régulièrement des nouvelles des personnes les plus isolées.
- Le service Technique a été mobilisé pour le nettoyage de la voirie, des sanitaires et corbeilles à papiers, pour des urgences techniques sur les bâtiments ou les chemins afin d'éviter tout danger, pour le débroussaillage des abords des chemins, la désinfection devant les commerces et le ramassage des cartons des commerces ouverts.
- Le service jeunesse et des écoles a assuré et continue d'assurer la désinfection des locaux du groupe scolaire ; il a assisté les enseignants pour la garde des enfants du personnel médical.
- La police municipale quant à elle a été mobilisée sur toute la période.

Malgré le climat quelque peu anxiogène de ce premier confinement, tous les agents se sont sentis investis dans leur mission et ont su chacun prendre soin les uns des autres en se protégeant, en respectant les gestes barrières et en appliquant à la lettre les protocoles définis par Monsieur le Maire et les responsables des services.

Nous remercions notre référent du Pôle Prévention des risques professionnels et d'accompagnement social du Centre de Gestion du Var pour ses conseils qui nous ont permis de mettre en œuvre les décisions de Monsieur le Maire et des élus tout en préservant la sécurité des agents.

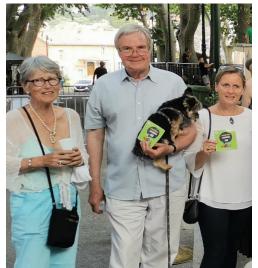
A ce jour, ces bonnes pratiques sont devenues des automatismes mais nous espérons comme tout un chacun sortir de cette crise au plus tôt.





COTIGNAC en images



















L'écho du **rocher**

COTIGNAC en images























Le territoire de la Provence Verte

SAINT-MAXIMIN LA-SAINTE-BAUM

28 communes

- Bras
- Brignoles
- Camps la Source

Montfort sur Argens

Plan d'Aups-Ste-Baume

Nans-les-Pins

Néoules Ollières

Pourcieux

- Carcès
- Châteauvert
- Chateauve
- Correns
- Cotignac
- Entrecasteaux
- Forcalqueiret
- Garéoult
- La CelleLa Roquebrussanne
- Le Val
- Le vai
 Mazauques
- Méounes-les-Montrieux Pourrières
 - RocbaronRougiers
 - St-Maximin-la-Ste-Baume
 - Ste-Anastasie-sur-Issole
 - Tourves
 - · Vins sur Caramy

De

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Cotignac fait partie des 28 communes réunies dans la Communauté d'Agglomération Provence Verte.

L'Agglomération Provence Verte accompagne et soutient financièrement les communes dans leurs actions visant à la préservation et l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

L'agglomération intervient dans de nombreuses compétences du quotidien :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire y compris numérique
- Équilibre social de l'habitat,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : Compétence déléguée au Syndicat Mixte de l'Argens
- Gestion des déchets ménagers : Compétence déléguée au SIVED-NG
- Eau et Assainissement
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire, accès au droit
- Petite Enfance
- Mobilité et transports collectifs publics...

A Cotignac, l'Agglo c'est :

- 1 crèche Les papillons en délégation de service public par Léo et Léa
- 1 zone d'activités Loup à Loup
- 3 lignes de transports dont 2 lignes scolaires (221 203) et 1 ligne régulière (103)
- 1 médiathèque adhérente du Réseau des Médiathèques de l'Agglomération
- 1 bureau d'accueil de l'Office de Tourisme intercommunal Provence Verte Verdon

Sur le territoire de la Provence verte, l'Agglo c'est :

Zoom sur la Communauté d'Agglomeration Provence Verte

Votre commune ne dispose que d'un seul élu au sein de l'agglomération (Jean Pierre Véran - suppléante Catherine Salvadore). Toutefois, vos élus municipaux sont présents dans de nombreuses commissions de travail pour faire entendre la voix de Cotignac.

Votre commune reste votre premier interlocuteur pour toutes vos questions en rapport avec ces thématiques.

Pour contacter directement la Communauté d'Agglomération Provence Verte :

Tél.: 04 98 05 27 10 caprovenceverte.fr

1 Budget principal de 89 millions € 10 Budgets annexes 1 Budget CIAS	1 Hôtel d'agglomération 2 Antennes 2 Guichets SPANC	952km² 28 Communes	100 515 habitants (INSEE - 01.01.2020)	2 Évènements phares •1 Marathon •1 Journée de la petite enfance	1 Programme Local de l'Habitat (PLH) & 1 Programme d'Intérêt Général (PIG)
1 Office de tourisme intercommunal 6 bureaux d'accueil 1 bureau saisonnier	Déploiement de la fibre optique	29 Lignes de bus interurbaines, urbaines et scolaires	10 Zones d'activités & 1 Pépinière d'entreprises	29 Crèches 4 RAM dont 3 avec itinérance 1 Guichet unique	12 713 hectares de terres agricoles & 1 Projet alimentaire
1 Accueil de jour Alzheimer 1 CLIC* 2 CLSM**	1 Réseau des médiathèques	2 Musées et 2 Centres d'art 1 Conservatoire intercommunal 2 sites	4 Aires de covoiturage & 1 Aire d'accueil des gens du voyage	1 Point d'accès au droit intercommunal 2 antennes	1 Complexe aquatique & 1 Piscine intercommunale

ances

Finances Locales

"Investir avec prudence"

Les six dernières années nous ont apporté beaucoup de contraintes nouvelles associées à un retrait constant et régulier des aides de l'Etat aux collectivités territoriales.

L'Etat a ainsi continué sa politique de désengagement et de transfert des charges vers les communes.

Il était donc tentant de se réfugier dans l'attentisme et de stopper les investissements en équipements publics dans l'attente d'éventuels jours meilleurs.

Nous n'avons pas voulu souscrire à une telle attitude de repli et au contraire avons décidé de continuer et d'amplifier les investissements utiles à la commune tout en respectant scrupuleusement les ratios de prudence qu'impose une gestion responsable des deniers publics.

La municipalité a ainsi réalisé en six ans, de 2014 à 2020, un important programme d'équipement de plus de 8 millions d'euros.

Les principales réalisations du dernier mandat auront été la création du groupe scolaire (2 098 000 €), celle du pôle médical (438 000 €) ou encore la création du poste de police municipale (350 000€). Mais nous avons aussi poursuivi une politique d'entretien de notre patrimoine avec la restauration des toitures de l'hôtel de ville ou encore des investissements d'entretien dans différents bâtiments communaux (520 000 €).

Les équipements culturels ont fait l'objet d'une importante programmation de travaux, que cela soit avec la mise en accessibilité et des travaux d'aménagement au Grainage (728 000€) ou le traitement acoustique et des toitures du cercle des arts (53 000 €).

Les équipements sportifs ont tous fait l'objet d'investissements importants : le stade des Verdares (432 000€) et les tennis municipaux (181 000 €).

La préservation de notre patrimoine n'a pas été oubliée avec des investissements de restauration des tours et de la chapelle St Martin (148 000€), la sécurisation du Rocher (281 000€) mais aussi des entretiens de voirie (346 000€).



De gros investissements ont été consentis dans le domaine de nos réseaux d'eau et d'assainissement (1 060 000€) et de la sécurisation de notre ressource en eau (forage pour 165 000€) tout comme dans l'effacement des lignes téléphoniques et électriques (573 000€).

L'équipement performant de nos services en matériels et véhicules (notamment électrique) n'a pas été oublié (411 000€).

En 2020, malgré la crise sanitaire, nous avons continué cette politique d'investissements avec un total de 1 052 000 € dont vous trouverez le détail au gré de la lecture du bulletin.

Il est important de préciser que tous ces investissements ont été réalisés sans recourir à des emprunts, à l'exception de l'acquisition de la maison Arnoux, dans le cadre de la création du pôle médical. Le crédit de 330 000€ souscrit pour cette opération a d'ailleurs été remboursé en 3 ans.

Cette politique de limitation du recours à l'emprunt nous a permis de diminuer régulièrement l'endettement de la commune. Ainsi au 31 décembre 2020, il n'atteignait plus que 1813 000 € soit 800 € par habitant. Dans le même temps, la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser tous les emprunts en y consacrant l'intégralité de la marge brute générée) est tombée à 3.6 années, ce qui correspond à un excellent score, atteint uniquement par les communes les plus performantes de la strate.



La maîtrise de l'endettement et le respect des grands équilibres budgétaires ont permis de renforcer la situation financière de notre commune qui s'avère très saine, illustré par les résultats de l'exercice 2020 qui vient de se terminer avec comme grands agrégats significatifs :

Dépense de fonctionnement en €
2 185 960 €
Recettes de fonctionnement en €
2 995 082 €

Epargne de gestion
809 122 €

Charges financières
69 708 €

Epargne brute
739 414 €

Amortissement du capital emprunté
87 488 €

C'est cette épargne nette appelée aussi capacité d'autofinancement qui nous permet d'investir sans recours au crédit.

Epargne nette

Cependant, en fonction de l'importance des nouveaux projets en cours, nous pourrons avoir intérêt à recourir à l'emprunt pour éviter d'amputer trop fortement cette capacité d'autofinancement, d'autant plus que les taux actuels sur le marché du crédit long terme sont extrêmement bas et constituent une opportunité qu'il ne faut pas négliger.

En 2021, au travers de la lecture de ce bulletin vous découvrirez que nous maintenons cette volonté d'investir dans des équipements structurants pour l'avenir de notre village en toute prudence.



651 926 €

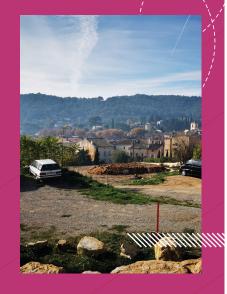
Enfin, nous avons l'intention de faire davantage participer les Cotignacéens aux choix des investissements en vous proposant, chaque année, de donner votre avis sur un budget participatif.

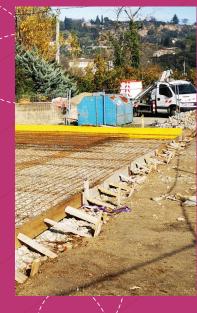
Vous pourrez ainsi proposer un certain nombre de projets d'utilité publique qui feront l'objet d'un choix démocratique - par l'expression d'un vote - permettant de sélectionner les trois projets arrivés en tête de cette sélection.

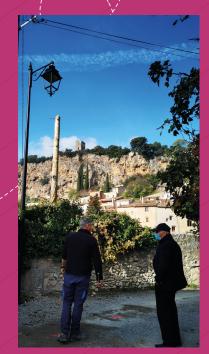


L'écho du **rocher - 2019 - 2020**11

TRAVAUX







Économie locale

■ SOUTIEN ÉCONOMIQUE

Le village de Cotignac a la chance de posséder un tissu économique riche et varié. Artisans, producteurs, commerçants, services, acteurs du tourisme.

La crise sanitaire qui a frappé de plein fouet notre économie nous a fait prendre conscience qu'il est essentiel de préserver et valoriser nos ressources locales. Le confinement et l'impossibilité de se déplacer nous ont permis de découvrir ou redécouvrir la proximité de nos petits commerces, les efforts qu'ils ont déployés pour s'adapter et répondre au mieux à nos besoins.

La campagne de communication "Pour Coti j'achète ici" lancée en juillet 2020 avait pour objectif de rappeler que nous avons à Cotignac tout ce dont nous avons besoin et qu'inversement, nos entreprises ont besoin de nous pour continuer à fonctionner.

Il est aujourd'hui, plus que jamais, essentiel de préserver notre économie locale, les emplois associés mais aussi le lien social que génère notre tissu d'entreprises.







La fermeture des bars et restaurants, une grande partie de l'année 2020, nous a privés des moments de convivialité inhérents à la vie de Cotignac.

La municipalité a acté en 2020 une réduction de 50% de la taxe d'occupation de domaine public due par tous les commerces qui ont des terrasses ou espaces de déballage devant leur boutique. Une aide qui représente plus de 20 000€.

Au vu de la situation qui semble se perpétuer sur l'année 2021, de nouvelles aides seront étudiées afin de soulager nos cafetiers et restaurateurs en souffrance.

La Communauté d'Agglomération Provence Verte, redevable de la Cotisation Foncière des Entreprises, a elle aussi consenti un effort puisqu'elle a voté une délibération relative au dégrèvement exceptionnel au profit des petites et moyennes entreprises des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

LA MAIRIE CONSOMME ICI

La municipalité se doit évidemment d'être exemplaire en termes d'achats locaux.

Pour l'année 2020, plus de 150.000€ ont été investis dans l'économie locale par la municipalité au titre des moyens et gros travaux, achats de biens et services.

A noter la nouveauté de 2020 : le colis du CCAS, distribué à nos aînés en fin d'année, a été composé uniquement de produits achetés à Cotignac. Une symbolique forte pour rappeler qu'à Coti, j'achète ici!

LE PLAN LOCAL D'URBANISME, UN LEVIER ÉCONOMIQUE

Le soutien économique passe par l'aide au maintien d'une activité commerciale dans le village.

Le PLU interdit tout changement d'affectation des rez-de-chaussée commerçants sur les secteurs de la place Joseph Sigaud, du Cours Gambetta jusqu'à la place de la Mairie. Une manière d'assurer la présence d'un tissu commerçant dynamique qui fait la réputation de notre village.

Le plan local d'urbanisme se veut aussi être un soutien pour notre économie locale :

Depuis cette année, une majoration jusqu'à 30% du coefficient d'emprise au sol est autorisée pour les constructions faisant preuve d'exemplarité environnementale et dans certains cas pour l'extension de constructions existantes. Autant de nouveaux chantiers potentiels pour nos artisans locaux.

NOS COMMERCANTS ONT DU TALENT

Saluons la dynamique commerçante qui s'est mise en place en cette fin d'année 2020 qui a permis de fédérer et d'apporter de l'animation au village malgré le contexte compliqué.

L'action "I commerçant I producteur", lancée au mois de décembre, avait pour objectif de donner de la visibilité aux producteurs et artisans qui n'ont pas pu

participer aux traditionnels marchés de Noël.



Chaque commerçant volontaire avait la possibilité d'accueillir un stand à l'intérieur ou devant sa boutique. Cette opération en période de confinement a permis aux Cotignacéens de retrouver le plaisir de faire leurs achats de fin d'année au village.

Nous encourageons cette équipe motivée qui réunit des acteurs de l'économie locale désireux de faire rayonner Cotignac. Favoriser la mise en réseau et l'entraide dans cette période difficile semble plus que nécessaire.

La municipalité s'engage à travailler en lien avec cette nouvelle association afin de développer des projets à vocation économique pour notre commune.



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

De quoi s'agit-t-il exactement?

Rappelons brièvement que la fibre est un fil en verre qui a la propriété de conduire la lumière et sert à la transmission de données numériques (donc rien à voir avec la 5G).

Avantage: une grande bande passante et une vitesse plus élevée qui permet de transmettre beaucoup plus rapidement les informations (notamment les fichiers lourds). C'est que l'on appelle le Très Haut Débit – THD.

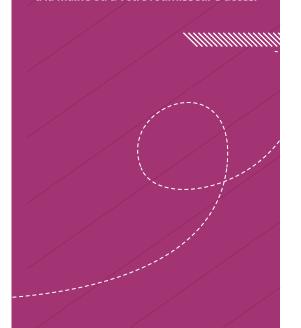
La commune de Cotignac bénéficie de l'installation de la fibre sur une partie importante de son territoire : le village et tout le quart sud-ouest — sud-est. Ainsi depuis quelques semaines les premières offres commerciales d'Orange (délégataire de la concession de service public) commencent à être proposées.

Pour les autres secteurs, notamment le nord de la commune, en attendant la deuxième phase de travaux qui interviendra en 2022/2023, il sera cependant possible de bénéficier du THD par voie radio moyennant une installation simple et un abonnement d'un montant réduit.

Ce déploiement, outre le meilleur confort qu'il va donner dans l'usage d'internet pour nos loisirs, ouvre aussi des perspectives en termes de développement économique.

Souvent qualifiée d'autoroute numérique, la fibre va permettre d'accompagner des mouvements tels que le télétravail et aussi permettre à des professions peu présentes en milieu rural de trouver les conditions de travail adéquates.

Pour tout renseignement adressez-vous à la Mairie ou à votre fournisseur d'accès.



UN LIEU DE TRAVAIL COMMUN POUR COLLABORER, CRÉER, INNOVER

En observant l'actualité du monde du travail - exode urbain, montée du télétravail-, nous constatons que notre mode de vie et nos besoins changent. Travailler de chez soi est devenu la norme pour de nombreux salariés en période de confinement. Un confort et une flexibilité appréciés certes, mais qu'en est il du lien social ?

De là est née la réflexion de la municipalité autour de la création d'un espace de travail collaboratif, ou Tiers-lieu. Ce lieu, à mi-chemin entre le bureau et la maison, qui permet la mise en réseau et le partage de ressources, prend tout son sens en ces temps de changements de mode de vie.

Cet espace de travail pourrait permettre de réunir salariés, travailleurs nomades, mais aussi attirer de nouveaux entrepreneurs et autres acteurs de la vie économique et sociale.

A noter qu'aucun lieu de ce type n'existe actuellement en Provence Verte et que de nombreux actifs qui quittent la ville sont à la recherche d'un lieu de travail qui allie services et convivialité.

L'équipe municipale étudie actuellement le développement d'une structure qui pourrait répondre à ces nouveaux besoins, pour ouvrir de nouvelles opportunités économiques et solidaires.



ANIMATION DU VILLAGE

L'année 2020 n'a évidemment pas été aussi animée que les années précédentes.

Malgré tout, nous avons connu une attractivité et une fréquentation importante dans notre village. Nous avons bénéficié du retour de notre participation à l'émission "Le village préféré des Français" en 2019, diffusée sur France 3, où nous sommes arrivés à la sixième place du concours. Une belle opportunité d'étendre notre visibilité à toute la France!

Le ler juillet 2020, afin de fêter le début de la saison estivale et le plaisir de se retrouver après le premier confinement, Cotignac a participé à la fête des terrasses, événement à l'initiative de la Région. Ce fut l'occasion de promouvoir les producteurs de vins locaux et de retrouver notre village comme nous l'aimons tant : vivant !



Cette fête des terrasses a marqué le démarrage de la piétonnisation du Cours Gambetta trois soirs par semaine les mercredis, vendredis et samedis soir à partir de 18h. Cette initiative a pu se faire grâce à la collaboration des commerçants qui ont aidé à la mise en place et à la levée de la barrière du bas du cours. Ceci permet lors des animations que les piétons puissent circuler en famille dans le village et favoriser notre accueil en rendant la circulation piétonne au sein du village plus agréable. Cette piétonisation a profité cette année, aux marchés nocturnes du mercredi soir qui connaissent toujours un vif succès.

Également renouvelées cet été, les animations musicales de la place de la Mairie lors de notre marché hebdomadaire du mardi matin. Ceci toujours dans le but d'animer la partie haute du village et de permettre à nos estivants de découvrir ou de redécouvrir nos commerces de la Grand' Rue et de la Place de la Mairie. Ces animations musicales ne seraient rien sans la participation de nos producteurs locaux qui assurent la renommée de notre marché en proposant des produits de qualité.

Le marché de producteurs installé à la coopérative les vendredis matin de l'été connaît aussi un succès croissant, fruit de la collaboration entre une équipe dynamique de producteurs et artisans du secteur et la coopérative de Cotignac.

Toujours dans la continuité du soutien aux acteurs locaux, il a été décidé de ramener de 15 à 5€ le tarif de la place de vide-grenier, redevable par les associations au titre de l'occupation du domaine public.

Il est important de faciliter la gestion des manifestations pour que nos associations puissent maintenir leur activité et récolter les fonds qui leur permettent de fonctionner.

Et enfin, il faut souligner le grand retour à l'été 2020 grâce à l'association des chasseurs des incontournables soirées moules frites et des concours de boules avec l'association la "Boule du Rocher". Le local du terrain de boules, entièrement remis à neuf et rééquipé par la municipalité, a permis d'assurer la logistique nécessaire à ce type d'événement.

Nous pouvons remercier cette année encore malgré ce contexte particulier de la participation de tous ces acteurs locaux qui animent et font vibrer notre village : sans eux Cotignac ne serait pas Cotignac !

Merce Commerce

engagé



À Cotignac, huit commerçants sont déjà investis dans la démarche Commerces Engagés.

Vous retrouvez l'affichage du label sur leur vitrine.

Concrètement, qu'est-ce que font vos Commerces Engagés ? Voici quelques exemples d'actions notables :

- Distribuer les cendriers de poche "Cotignac, Village propre",
- Proposer uniquement des fruits et légumes de saison.
- Demander à son fournisseur de regrouper les livraisons pour diminuer la quantité d'emballages.

Et bien d'autres écogestes!

L'équipe d'Ecoscience Provence accompagne individuellement chaque Commerce Engagé. Pour cela, elle rend visite à chacun au moins une fois par an.

Son travail ? Répondre aux questions sur l'environnement, comme "par quoi remplacer le plastique à usage unique ?", diffuser de nouveaux outils de sensibilisation, partager les astuces du réseau et bien sûr, proposer de nouvelles idées d'écogestes à réaliser!

La dernière visite de certains Commerces Engagés de Cotignac a eu lieu en octobre 2020.

L'équipe d'Ecoscience Provence est un peu moins sur le terrain du fait du contexte sanitaire, mais continue de développer le réseau et accompagner les labellisés.

Vous êtes ou vous connaissez un commerçant, producteur ou restaurateur qui agit pour l'environnement ?

N'hésitez pas à contacter Maeva Monnier :

% 06 44 05 14 97





Le label Commerce Engagé a été créé par Ecoscience Provence en 2006 sur le territoire du SIVED NG, soit la Provence Verte.

Le réseau a été ensuite étendu avec la création des labels Producteurs Engagés et Restaurateurs Engagés.

Ces labels permettent aux consommateurs d'identifier les professionnels qui s'engagent dans une démarche écoresponsable sur :

- **D** La réduction des déchets et limitation des emballages,
- La vente de produits locaux, pour soutenir les circuits courts et l'économie du territoire,
- **D** La gestion économe des ressources en eau et énergie,
- **D** La responsabilité écologique et sociale.



L'écho du **rocher -** 2019 - 2020

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME :

HORS SAISON

Mardi, mercredi, vendredi: 9h-12h30/14h-

16h.

Jeudi : 14h-16h. **Samedi :** 9h-12h30.

Dimanche, lundi & jours fériés : Fermé

AVRIL / MAI / JUIN / SEPTEMBRE

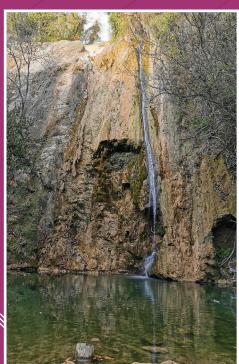
Du mardi au samedi : 9h-12h30/14h-17h15. **Dimanche, lundi & jours fériés :** Fermé

JUILLET & AOÛT

Du lundi au samedi : 9h-12h30/14h-19h. **Dimanche :** 9h-12h30.

14/07 & 15/08 : ouvert





TOURISME

Pour commencer cette rétrospective touristique, nous remercions Eric et Véronique Berton qui ont géré le camping municipal des Pouverels pendant huit ans et qui ont su donner un nouveau visage à notre camping. Bon vent pour la nouvelle vie qui les attend (la retraite!).

Nous souhaitons la bienvenue à Eric Desmaris et Marie Carmen Albacete qui sont arrivés au début de l'année 2020, en plein confinement. Nous étions inquiets quant au déroulement de la saison, mais nous avons pu accueillir, dans le respect des gestes barrières, de nombreux campeurs qui ont apprécié la quiétude des lieux tout en profitant des animations de notre beau village de Cotignac.



2020 restera une année spéciale mais nous n'avons pas à nous plaindre, la fréquentation a été bonne et même très bonne au cœur de l'été. Une clientèle française et locale a remplacé une partie de nos touristes européens. Beaucoup de familles avec des demandes pour des activités multiples et variées tant au niveau culturel que sportif.

La promenade du rocher, elle aussi, a eu un grand succès avec certains jours des records de fréquentation (plus de 400 personnes). Nous devons prendre soin de notre beau rocher et c'est pour cela que des travaux de sécurisation ont été effectués.

Quelle que soit la situation, notre village de caractère, atypique et charmant permet aux touristes de se déconnecter et de profiter au mieux de leurs vacances.

Faisons le souhait que pour l'été 2021, Cotignac soit toujours plébiscité et que nous puissions tous ensemble voir le retour de la vraie vie dans le respect de chacun.

« Voyager sans rencontrer l'autre, ce n'est pas voyager, c'est se déplacer » - Alexandra David Neel





La construction souhaitée se veut exemplaire en terme environnemental notamment en termes d'isolation ou encore d'utilisation des énergies renouvelables et sera certainement un des chantiers les plus importants dans l'arrière-pays dans les mois à venir pour le secteur du BTP.

En 2020, une modification du PLU a été approuvée pour permettre une utilisation optimale de la parcelle accueillant le proiet.

Toutefois, l'année a surtout été consacrée à la recherche des cofinancements

En effet, estimé à 6 000 000 € HT, cet investissement sera le plus important jamais réalisé par Cotignac dans son histoire.

Si la situation financière de la commune et les taux d'intérêt extrêmement bas du marché bancaire nous permettent d'envisager sereinement le financement d'une partie du projet par un emprunt, nous avons cherché à trouver les accords de cofinancements de nos partenaires.

Les discussions avec nos partenaires habituels que sont l'État, la Région Sud Paca, le Département du Var, la Communauté d'Agglomération Provence Verte nous donnent bon espoir.

Ce début d'année 2021 sera consacré à optimiser ces aides de manière à diminuer notre appel à l'emprunt avant de lancer le dossier de mise en concurrence.

En effet, ce projet ne doit aucunement nuire à notre capacité d'investissement sur des projets communaux qui seront encore nombreux dans les années à venir.

Gendarmerie à Cotignac

Le projet de regroupement des casernes de gendarmerie de Carcès et de Barjols à Cotignac a continué à avancer en 2020 malgré le contexte sanitaire.

Pour rappel, ce projet porté par la commune pour le compte de l'Etat regroupera une caserne avec 16 logements sur un terrain municipal adjacent à la zone d'activités Loup à Loup.

Après le projet de pôle médical et celui à venir de Maison France Services, cet équipement participe à l'ambition de notre village de continuer de se doter de services essentiels de proximité.



Transition écologique

Changement climatique, réduction de la biodiversité, augmentation des risques environnementaux...

Les enjeux liés à notre environnement sont des préoccupations majeures dans nos sociétés. Il en va de même à l'échelle de Cotignac et du territoire de Provence Verte.

Depuis plusieurs années votre municipalité a peu à peu réorienté la manière dont ses politiques publiques sont menées.

Politique zéro pesticide dans la gestion de nos espaces verts, intégration de l'agriculture bio dans les repas de la cantine scolaire, isolation des bâtiments publics, réduction des fuites de nos réseaux d'eau sont autant d'exemples concrets de la prise en compte de ces enjeux dans les actions municipales.





PROVENCE VERTE Un territoire engagé dans la transition

A l'échelle de l'intercommunalité ces enjeux sont aussi pris en compte. 2020 a vu le lancement de deux initiatives qui vont se développer au cours de l'année qui vient.

Ainsi est actuellement élaboré le Plan climat air énergie territorial (PCAET), plan d'actions visant, sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte, à notamment à réduire la consommation d'énergie et à favoriser la production d'énergies renouvelables.

Les domaines d'actions sont multiples et concernent aussi bien l'habitat, la mobilité, la gestion des déchets, le tourisme...

Au cours des années 2021-2022, une stratégie et un plan d'action seront élaborés et soumis à consultation publique avant approbation.

Parallèlement à l'élaboration de son PCAET, le territoire Provence Verte s'est engagé dans un Contrat de transition écologique (CTE) d'une durée de 4 ans.

Ce contrat permet de mobiliser les acteurs privés et publics locaux pour :

- Développer des modèles agricoles durables et diversifiés,
- Favoriser l'autonomie énergétique du territoire et de ses habitants,
- Permettre des mobilités choisies, diversifiées et économes.

Cotignac est d'ores et déjà présent dans ce contrat au travers du projet innovant de production d'hydrogène des Pouverels.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, DES ENGAGEMENTS ET DES TRAVAUX

Un des enjeux des prochaines années dans la région Sud va être de garantir une eau en quantité suffisante et aussi de bonne qualité.

En lien avec la communauté d'agglomération Provence Verte qui est compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis le ler janvier 2020, votre municipalité a engagé de nombreux travaux pour garantir l'accès à la ressource en eau.

Les très fortes pluies de l'automne 2019 (notamment le gros épisode pluvieux du 24 novembre qui a entraîné de nombreux dégâts sur la voirie) ont permis que les nappes phréatiques soient suffisamment reconstituées pour nous permettre de passer un été sans trop de soucis.

Cependant les importants pics de consommation en été nous amènent à rechercher une meilleure sécurisation de nos ressources en eau et à continuer de recommander à tous les économies d'eau principalement en période estivale.

Ainsi des travaux liés à l'alimentation en eau ont ainsi ont été effectués avec la mise en place d'un nouveau forage aux Plantiers qui remplace le forage N° 1 devenu défaillant. Nous envisageons de procéder sur le même site à un forage supplémentaire plus profond qui ira puiser dans une nouvelle nappe plus riche et de meilleure qualité.

Nous maintenons nos démarches auprès du SIHV (Syndicat Intercommunal du Haut Var) pour rechercher les moyens de bénéficier de la ressource des eaux du Verdon.

Par ailleurs, des travaux importants de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement ont été réalisés en cœur de village pour garantir une eau plus saine par la suppression des branchements en plomb, une meilleure distribution par sectorisation, un renforcement de la protection incendie mais aussi pour éviter des déperditions d'eau réseaux fuyards et des pollutions liées à la vétusté des réseaux de collecte des eaux usées.

Près de 770 000 \in ont été consacrés à ces travaux d'amélioration qui ont permis également d'effacer des lignes aériennes en cœur de village (électricité, téléphone, éclairage public) et d'améliorer le captage des eaux de ruissellement au réseau pluvial existant. Sur les deux dernières années, près de 2 000 000 \in ont été investis dans cette politique.

Et les résultats sont là ! Ainsi notre réseau d'eau détient un taux de rendement de 82,3 % alors que la moyenne nationale est à 75% environ.

Toutefois, nous continuerons en 2021 l'amélioration de nos réseaux notamment avec le remplacement des réseaux chemin de Bellevue.

Vous garantir une eau de qualité c'est aussi s'assurer de la qualité sanitaire de l'eau distribuée, l'agence régionale de la santé (ARS) n'a relevé aucune analyse non conforme d'un point de vue bactériologique ces deux dernières années.

De même nous nous devons d'assurer une dépollution de l'eau rejetée dans nos rivières au travers du processus d'assainissement.

La station d'épuration de Cotignac a ainsi fait l'objet ces derniers mois de contrôles et de travaux pour garantir l'absence de pollution dans la Cassole.

Pour l'année 2021, une étude sur la possibilité de traiter les boues d'épuration par lits plantés de roseaux sera lancée. L'amélioration des déversoirs d'orage et de l'étanchéité de certains regards sera aussi à l'ordre du jour pour gérer le risque de ruissellement et de pollution.

ZOOM SUR RIVIÈRES SANS PLASTIQUE, COTIGNAC S'ENGAGE!

En décembre 2020, le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'adhérer à la charte « Rivières et fleuves sans plastique, océan protégé» de la fondation Tara Océan et à la charte zéro plastique de la Région, pour répondre de façon concrète à la question de la pollution plastique des océans et en premier lieu de la Méditerranée

15 mesures sont prévues qui guideront notre action tout au long de ce mandat et dont nous rendrons compte régulièrement.

D'ores et déjà deux mesures sont engagées:

la fin de l'utilisation des gobelets et bouteilles plastiques lors des réunions de la municipalité et l'étude de filets à déchets à la sortie des exutoires d'eaux pluviales.



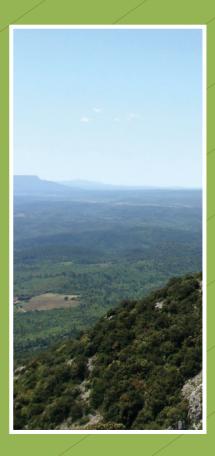
BIODIVERSITÉ, UN NOUVEL ENJEU POUR L'ACTION MUNICIPALE

Les chiffres sont étourdissants. La Terre aurait vu disparaître près de 60% de ses espèces entre 1970 et 2014, un rythme estimé cent à mille fois supérieur au taux d'extinction naturelle.

En France, 22% des oiseaux communs ont disparu sur les 10 dernières années. Considéré comme Cœur de nature pour le territoire de Provence Verte, Cotignac se devait de mettre en place une politique ambitieuse de protection de la biodiversité.

Cette politique passe par deux axes : mieux connaître le milieu qui nous entoure pour mieux le protéger et poursuivre la politique d'une gestion durable de nos espaces verts mise en place depuis quelques années.

L'atlas de la biodiversité qui va être lancé début 2021 sur le massif du Bessillon poursuit ce premier but.





ZOOM SUR LE PREMIER ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC).

La commune de Cotignac mène depuis plusieurs années une réflexion sur la protection et la mise en valeur du massif du Bessillon orientée vers une gestion forestière durable ainsi que la préservation de la biodiversité, l'organisation et la maîtrise de la fréquentation du massif.

Dans cet esprit, le projet d'ABC aura pour fonction de faire connaître la biodiversité locale pour sensibiliser et former les acteurs locaux (habitants, propriétaires, exploitants, etc...) à la prise en compte de cette biodiversité avec pour objectifs :

- Scientifiques: l'approfondissement des enjeux de connaissance et de préservation du cœur de nature du massif du Bessillon, la connaissance des « trames vertes » à l'échelle communale et l'identification des milieux qui nécessiteraient des investigations complémentaires.
- Opérationnels: l'intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques de développement agricole, sylvicole, urbaine et touristique en orientant vers les stratégies les mieux adaptées à la préservation du patrimoine naturel constitué par ce massif.
- De sensibilisation et d'implication citoyenne : en favorisant la compréhension, l'appropriation de ces enjeux par les acteurs du territoire et en améliorant la connaissance de la biodiversité par les citoyens de la commune.
- De partenariat : développement des partenariats techniques et scientifiques avec le CEN PACA (Conservatoire d'Espaces Naturels), la Maison Régionale de l'Eau et autres organismes scientifiques qui peuvent appuyer le projet LPO, WWF, InfloVar etc...).
- Développement des échanges et concertation avec les différents usagers et acteurs pour favoriser les dynamiques locales : ainsi nous avons souhaité associer à ce projet la commune de Pontevès qui partage avec Cotignac une partie importante du massif.

Les Cotignacéens seront dans ce cadre sollicités pour participer aux opérations d'inventaires et d'identifications prévus.

Cotignac a ainsi été une des premières du département à obtenir auprès de l'ARPE (Association Régionale Pour l'Environnement) le label « commune zéro pesticide » en 2015.

Choix des essences, utilisation du compostage, traitements naturels tels sont les choix de gestion qui ont été faits.

21 ס

Pour 2021 différents projets devraient encore faire avancer cette démarche.

Ainsi, nous continuons à aménager le jardin du rocher en privilégiant des espèces végétales adaptées au climat méditerranéen et avons entrepris en collaboration avec le Comité du Coing de restaurer le petit jardin dit « Manzoni » sur le chemin des Escaillons qui était à l'abandon depuis de nombreuses années.

Au cimetière, un test d'enherbage d'une des allées va être réalisé et en fonction des retours d'expérience qui en découleront nous examinerons la possibilité ou non d'étendre ce test à l'ensemble du cimetière.

Que cela soit pour l'embellissement de notre cadre de vie, le développement et la préservation de la biodiversité mais aussi pour leur potentiel en termes de « climatiseur naturel », ces espaces verts vont être au centre de nos réflexions sur tous les aménagements que nous réaliserons.

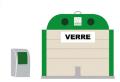
Enfin en collaboration avec l'Office National des Forêts nous continuons à privilégier une gestion responsable de la forêt communale. Par exemple saviez-vous que vos espaces forestiers sont labellisés PEFC soit le label qui garantit une gestion éco-responsable ?

Un nouveau Plan de Gestion portant sur les 20 prochaines années vient d'être élaboré par l'ONF qui maintiendra notre option d'éviter les coupes rases sauf en cas de nécessité (liée au risque incendie par exemple) au profit des coupes d'entretien et de régénération.

Par ailleurs, nous visons au travers de ce plan le label bas carbone pour faire d'une partie de notre forêt un lieu de séquestration du carbone sans intervention humaine. Une mise sous cloche en quelque sorte d'une partie de nos espaces forestiers pour en faire un puits de carbone.







> les bouteilles, pots et bocaux

> tous les papiers



 les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie

DÉCHETS:

Des changements pour un enjeu majeur pour notre territoire

Depuis le ler janvier 2020, ce n'est plus le SIVOM du Haut Var qui gère nos déchets mais le Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération (SIVED NG).

Un changement dans la continuité ou presque puisque les consignes de tri restent les mêmes (cf. ci-dessous) tout comme l'accès à votre déchetterie désormais dénommée Espace Tri des Pouverels.

Quelques changements toutefois puisque vous avez vu fleurir plus de bacs jaunes pour collecter l'ensemble des emballages, plastiques et métaux. Alors plus d'excuses, vous avez certainement un bac ou un point d'apport collectif pas si loin de chez vous.

Et ce geste de tri va être de plus en plus important dans les années à venir. En effet, près de 20% de ce que nous trions n'est pas conforme alors que nous devons atteindre un taux de recyclage de 65% dans 4 ans (50% aujourd'hui), c'est dire tout l'enjeu qui nous attend.

Enjeu environnemental certes mais aussi financier puisque tout déchet non trié va faire l'objet d'une augmentation très conséquente de sa taxation. Plus et mieux trier est donc une nécessité dès maintenant

DÉPÔTS SAUVAGES

Nous constatons que certaines personnes jettent des sacs d'ordures ménagères ou déposent des encombrants aux pieds des poubelles sur la chaussée.

Outre le fait que cela est strictement interdit, c'est l'image du village qui se trouve détériorée sans compter les problèmes d'hygiène notamment en période de crise sanitaire.

N'oubliez pas que votre espace tri des Pouverels vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et les mercredi et samedi de 8h30 à 12h pour vos déchets non pris en compte dans les ramassages habituels (déchets verts, déchets toxiques, encombrants...).









COMPOSTEUR PARTAGÉ

Toujours dans le souci de limiter les tonnages de déchets non triés, nous avons décidé de mettre en place le premier composteur partagé.

Saviez-vous que près de 30% de nos poubelles est constitué de biodéchets soit des déchets compostables ?

Alimenté par les déchets issus de la cantine scolaire et des habitants du cœur du village, ce composteur situé sur le nouveau parking du groupe scolaire servira à alimenter en compost le service espace vert.

Installé depuis septembre, ce composteur est victime de son succès montrant que les Cotignacéens ont parfaitement compris les enjeux liés aux déchets.

Dès lors nous envisageons en 2021 de doter la commune d'autres lieux de compostage collectif d'autant plus que ce tri des déchets dits compostables sera obligatoire à partir de 2023.

Le SIVED NG distribue des composteurs individuels en kit et propose une aide à l'achat de broyeurs individuels (25% du prix d'achat, plafonnée à 150€ par foyer). Une solution pour limiter le poids de vos poubelles et éviter de monter à la déchèterie.

Pour toute info rdv sur le site www.sived83.com

LE SAVIEZ-VOUS ? Le réemploi plus écolo que le recyclage !

Imaginez un lieu qui réceptionne des tonnes d'objets dont les propriétaires ne veulent plus. Pas une déchèterie, mais plutôt des ateliers de valorisation et une boutique qui crée de l'emploi et préserve la planète.

Grâce au soutien et à l'accompagnement du SIVED NG, une association locale a pu donner vie à un tel établissement à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (un second est en construction sur la commune de Brignoles pour une ouverture prévue en 2021). Un lieu unique qui nous rappelle que nos objets ont plein d'avenirs alors Réparez, Réutilisez, Réemployez et Donnez avec La Courtoise Ressourcerie!

Pour vos encombrants des collectes sont organisées en porte à porte sur inscription obligatoire auprès de La Courtoise Ressourcerie au 04.94.80.47.45.

SE DÉPLACER AUTREMENT, UNE NÉCESSITÉ

L'urgence environnementale et climatique appelle à se déplacer différemment. Pourtant en milieu rural, l'automobile est indispensable pour se déplacer. Quatre déplacements sur cinq s'effectuent de cette manière quotidiennement dans un rayon de 80 kms pour les personnes de plus de 6 ans !

Comment faire autrement, tel est tout l'enjeu pour des communes comme Cotignac.

Si l'objectif de réduire la place de l'automobile apparaît être un mirage, proposer des alternatives à l'autosolisme par contre est plus abordable.

La communauté d'agglomération Provence Verte (CAPV) au travers du réseau de transport Mouvenbus met en place des moyens pour des déplacements réguliers entre nos communes (scolaires principalement).

A cet égard deux nouveaux arrêts de bus ont vu le jour début 2021 devant la zone d'activités avec une limitation de la vitesse à 50 km/h dans ce quartier en plein développement. Toutefois, ces solutions ne peuvent être une réponse adaptée à tous les besoins de déplacements.



Ce sont donc des solutions nouvelles qui vont devoir émerger sur nos territoires pour se déplacer plus facilement. Covoiturage, transport à la demande, vélo avec ou sans assistance électrique, marche à pied autant de solutions qui commencent à faire leur preuve sur d'autres territoires.

LES LIGNES DE COVOITURAGE COVOIT'ICI ARRIVENT EN PROVENCE VERTE.

Vous avez un super pouvoir. Un pouvoir qui vous permet d'avoir un impact favorable sur votre quotidien et celui de Provence Verte. Lequel ? Il vous suffit de ne plus utiliser votre voiture en étant seul(e) à bord. Car l'autosolisme est hélas généralisé en France, sur les trajets domicile-travail, on ne compte en moyenne que 1,1 personne par auto.

Covoit'ici fonctionne comme une ligne de transport en commun : des arrêts aménagés pour le confort des passagers, et des panneaux lumineux pour prévenir les conducteurs de la présence d'un passager. Les bus sont ici remplacés par les voitures en circulation, qui sont pleines... de sièges libres

En semaine, de 7h à 9h et de 16h à 19h, les lignes Covoit'ici de l'Agglomération Provence Verte vous permettront de faire facilement vos trajets depuis Cotignac, Carcès, Montfort ou Le Val, vers Brignoles - et dans le sens inverse en fin de journée. Partager vos trajets, c'est aussi renforcer les liens sociaux et l'entraide au sein de Provence Verte.

Depuis début mars, les lignes Covoit'ici sont ouvertes aux conducteurs, le temps de construire la communauté. En effet, plus les conducteurs sont nombreux sur les lignes de covoiturage Covoit'ici, plus les passagers seront rapidement pris en charge ! Début mai, les lignes seront ouvertes aux passagers, qui pourront faire leurs trajets gratuitement, et facilement : il leur suffira de faire leur demande de trajet en temps réel, par SMS, par téléphone ou avec l'application gratuite Covoit'ici. Quant aux conducteurs, ils seront récompensés à hauteur de 0,50 € par trajet réalisé et l€ par passager transporté.

Vous n'aurez plus aucune excuse pour faire vos trajets quotidiens seul(e) à bord de votre voiture... Nous comptons sur vous, chaque jour, sur la route!

À vélo en voiture testons les solutions!

La CAPV a voté en décembre dernier une participation aux frais d'acquisition d'un vélo avec ou sans assistance électrique. De 350€ à 100€ ces aides devraient permettre de développer l'usage de la «petite reine » comme mode de déplacement quotidien. N'hésitez pas à récupérer le dossier d'inscription auprès de la direction des transports de la CAPV (transports@ caprovenceverte.fr).

Pour toutes ces raisons , la commune de Cotignac étudie l'aménagement de voies cyclables et piétonnes qui pourraient être utiles aux déplacements de demain.

Pour une meilleure sécurité, pour rendre le trajet plus agréable et dans une atmosphère moins polluante, ces voies seront privilégiées hors circulation automobile.

Un des premiers projets qui pourraient voir le jour en 2021 serait la jonction avec Carcés et son collège. Cependant d'autres liaisons sont à l'étude pour se déplacer différemment au quotidien.



L'écho du **rocher** - 2019 - 2020

24 D

BÂTIR ET AMÉNAGER DURABLEMENT, UN ENGAGEMENT

Améliorer la qualité de vie de chacun, maîtriser les impacts sur l'environnement et assurer une performance énergétique optimale, utiliser autant que possible les énergies renouvelables et les ressources naturelles et locales, tels sont les enjeux que doivent respecter toute construction et aménagement publics pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Pour apporter une réponse aux enjeux du stationnement, nous sommes en train d'aménager le parking du Groupe Scolaire afin d'offrir plus de places de stationnement dans ce secteur du centre village. Ainsi 80 places viendront compléter l'offre de stationnement déjà présente en cœur de village.

Plutôt que de réaliser des places « bétonnées » nous avons choisi de ne pas artificialiser et minéraliser cet espace et avons préféré conserver le plus possible le support naturel et les parties herbeuses.

Les agrégats issus des travaux de réseau réalisés rue Plan de Giraud une fois triés pour éviter tout risque de pollution ont permis de réaliser les plateformes du parking.

Ce choix permet de limiter l'impact carbone du chantier en supprimant le transport en décharge de ces agrégats qui n'ont fait que quelques centaines de mètres entre les deux chantiers.

Par ailleurs, le choix de ne pas artificialiser assurera un parfait drainage de l'eau de ruissellement vers un puits perdu. Cet aménagement sera bientôt complété par la plantation d'arbres et de plantes vecteurs de biodiversité de fraîcheur naturelle.

Ces enjeux seront au cœur du futur réaménagement de la Place Sigaud dont les études devraient démarrer en 2021. Ce réaménagement attendu de tous sera l'occasion de mettre en œuvre ces nouveaux principes d'aménagement et de rééquilibrer l'usage de cet espace au profit de tous pour un cadre de vie de plus grande qualité.

Ce choix de construire de manière responsable se concrétise également dans la gestion des eaux pluviales de nos bâtiments. Quoi de plus naturel en Provence de récupérer l'eau de pluie comme le faisaient de nombreux cabanons de nos anciens!

Ainsi la construction d'un hangar pour accueillir les matériels récemment acquis pour les services techniques va permettre de récupérer les eaux des toitures de manière à alimenter une cuve servant au nettoyage des véhicules des services techniques.

UN MOT SUR LE FESTIVAL DE LA TERRE

Malgré une programmation qui s'annonçait alléchante, le festival de la Terre n'a pu tenir sa quatrième édition en 2020.

Espérons que les conditions sanitaires permettront de renouveler cet évènement qui s'installait peu à peu dans le paysage des événements de Cotignac.



COTIGNAC TERRE D'INNOVATION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A côté du parc solaire installé il y a quelques années en partenariat avec l'entreprise Collaborative Energy nous avons commencé l'installation d'un petit parc d'aérogénérateurs aux Pouverels. Celui-ci va permettre de produire de l'énergie électrique augmentant un peu plus l'indépendance énergétique de notre commune.

Ce projet a de multiples facettes et de nombreux partenaires sont mobilisés (CAPV, Région Sud, Etat...).

Plusieurs axes d'expérimentation sont envisagés. en particulier l'utilisation de l'énergie produite pour broyer les déchets verts ou les matériaux de

construction au rebut ; un autre axe de développement consistera à produire de l'hydrogène in situ et de manière sécurisée ; cette énergie de demain sera destinée aux applications agricoles locales et à la mobilité douce.

L'année 2021 devrait être décisive pour l'avancée de ce projet avec la possible labellisation par le pôle de compétitivité Capenergies. Nous ne manquerons pas de vous informer des avancées de ce projet qui peut faire des Pouverels un espace entièrement dédié à la production d'énergie renouvelable et à la valorisation énergétique des déchets.





assage

Journée Mondiale de nettoyage de la planète

Le 19 septembre 2020, près d'une tonne de déchets a été ramassée par les Cotignacéens lors de la journée mondiale de nettoyage de la planète. Bravo à tous et rendezvous en septembre 2021.















Gestion des risques

La maîtrise des risques majeurs fait partie des préoccupations prioritaires de votre municipalité principalement le risque incendies de forêt et inondations. La multiplication des phénomènes extrêmes ces dernières années en font aujourd'hui une politique publique de premier plan.

Pour répondre à cette préoccupation, un Plan Communal de Sauvegarde a été conçu en 2016 qui répertorie ces risques majeurs et comporte les mesures et procédures à mettre en place en cas de survenance d'évènements graves (comme une pandémie par exemple).

Ce PCS est mis à jour tous les ans afin de tenir compte des évolutions dans les techniques et moyens de lutte contre ces évènements ainsi que des changements d'affectation des personnels municipaux.





Nous avons ainsi été amenés à inclure le risque pandémie dans notre PCS en début 2020 et mettre en place une procédure adaptée à ce nouveau fléau incluant la création d'une cellule de crise communale qui a organisé et suivi les mesures adoptées pour gérer dans les meilleures conditions possibles cet évènement.

Parallèlement à ce PCS, un document appelé DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été réalisé et transmis par voie postale à l'ensemble des Cotignacéens. - Les personnes qui n'auraient pas reçu ce document peuvent se le procurer à la Mairie - .

Ce DICRIM vous informe sur les mesures à prendre en cas d'incendie ou d'inondation, par exemple, pour assurer votre sécurité dans des conditions optimales.

Dans ce même esprit, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) intègre la gestion des risques à plusieurs niveaux. Ainsi, des obligations sont imposées aux constructions nouvelles en matière de gestion et de récupération des eaux pluviales pour limiter le risque de ruissellement.

De manière plus globale, le document d'urbanisme a aussi permis de positionner des zones agricoles au sein de certaines zones naturelles de manière à constituer des coupe-feux pour gérer le risque feux de forêt.

Quant au risque lié au ruissellement, celui-ci a été pris en compte au travers de règles qui interdisent dans certains secteurs que des constructions ne fassent obstacle à l'écoulement naturel des eaux de pluie.

Ces règles ont récemment été assouplies pour permettre la reconstruction de bâtiments en cas de sinistre à la condition que ceux-ci n'impactent pas ce ruissellement. Bien que nous ayons échappé aux incendies de forêt depuis plusieurs années, le risque feu de forêt reste le risque majeur pour notre commune. En effet, plus de la moitié du territoire de Cotignac est boisé (2800 hectares sur une superficie totale de 4400 hectares).

Aussi nous avons entrepris fin 2019 une campagne de sensibilisation aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillement) qui a dans un premier temps concerné plus spécialement les zones à risque : ouest et nord-ouest de la commune et qui a été bien perçue par les riverains concernés. Nous allons continuer cette opération afin que tout le monde soit bien conscient des risques encourus et des meilleurs moyens de les éviter.

Par ailleurs, bien que le risque sismique soit considéré comme relativement faible sur ce secteur du Var, la commune de Cotignac a voulu prévenir les risques d'éboulement et de chute de pierres provenant du Rocher –constitué de tuf, matière poreuse et friable très sensible à l'érosion -.

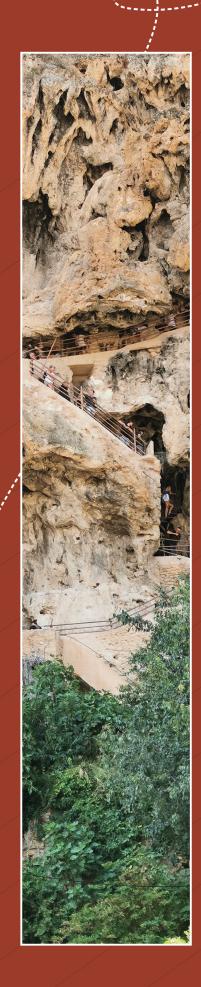
C'est pourquoi une somme importante est consacrée régulièrement à la surveillance et l'entretien du Rocher afin de limiter au maximum ces risques (281 000 \in y ont été consacrés entre 2014 et 2019, 26 000 \in en 2020 et 120 000 \in sont prévus pour 2021).



Enfin, nos chemins communaux ayant été très dégradés par le phénomène pluvio-orageux du 24 novembre 2019, Plus de 200 000 € de travaux de remise en état ont ainsi été entrepris au cours de l'année 2020.

Compte tenu de l'ampleur des travaux nécessaires tout n'a pas encore pu être réalisé à ce jour mais l'année 2021 verra la finalisation de ces ouvrages (150 000 € sont inscrits au budget 2021) et nous adopterons un plan pluriannuel de travaux pour réhabiliter ceux de nos chemins communaux qui n'ont pu l'être à ce jour.





Comité Communal des Feux de Forêts

Nous recrutons ! Si vous êtes intéressés par nos missions, le président délégué, Monsieur Rolland Molinard vous donnera plus d'informations :

06 07 96 64 64 rollandmolinard@sfr.fr





Le Comité Communal des Feux de Forêts n'a pas manqué d'activités en cette année 2020.

Qui aurait pu penser lors de notre repas de fin d'année, le 13 décembre 2019, en présence du président départemental CCFF/RCSC, M. Allione et de notre président et maire de Cotignac, Jean-Pierre Véran que nous étions sur le point de vivre une année si particulière.

Mobilisés dès la lère heure pour l'assistance aux personnes les plus vulnérables, nous avons enchaîné distribution de courses et de packs d'eau, puis distribution de masques et avons répondu présents chaque fois que de besoin.

Nous n'avons pas oublié pour autant notre mission première, les patrouilles estivales, dont la période s'étend de mi-juillet à début septembre. Nous avons parcouru 1640 km dans nos collines cotignacéennes sans incident.

La plus marquante et la plus triste de nos missions en cette année 2020 a été d'apporter un peu de réconfort à nos amis de la vallée de la Vésubie. Grâce à la générosité de nos concitoyens, nous sommes partis avec deux véhicules chargés de denrées non périssables que nous avons déposées dans le hall de la mairie de Belvédère sous le regard ému de Monsieur le Maire et de quelques administrés.



Dans ces moments-là, nous ressentons tous le même sentiment, mélange d'émotion et de fierté, de servir et d'aider les autres.

Enfin, nous avons terminé l'année en apportant au domicile de nos aînés le colis de Noël préparé par les membres du CCAS. Deux nouveaux et jeunes équipiers nous ont rejoint : Madame Lise Bruxelles et Monsieur Raphaël Berton ; deux autres sont en cours de recrutement, Messieurs Eric Chappaz et Julien Montal.



La fonction essentielle du CCAS est d'apporter une écoute, une orientation, une information aux personnes en difficulté, jeunes, familles, personnes âgées, personnes handicapées.

Il apporte aussi une aide administrative pour des dossiers tels que l'Aide Sociale, l'Aide Personnalisées à l'Autonomie (APA), l'admission en maison de retraite....

Il fait le lien avec le service départemental des assistantes sociales. Il a un devoir légal de domiciliation des personnes sans domicile fixe. Il a aussi une fonction d'animation qui fait que depuis le début de ce mandat, et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire de la Covid 19, le CCAS souhaite mettre en place un certain nombre de partenariats et renforcer ceux qui existent déjà :

- Avec l'association France Alhzeimer, nous avons signé récemment une charte « Ville Aidante Alhzeimer » pour favoriser l'inclusion des personnes malades et mis à disposition à titre gracieux une salle pour l'écoute des aidants. Contact local: Mme Danièle Chenel Claustre: 06 80 59 90 40 et Mme Arlette Marrone, Présidente France Alhzeimer Var 04 94 09 30 30
- Dès que nous le pourrons, en fonction de l'évolution de la pandémie et donc de la disponibilité des salles, nous proposerons avec l'association Prévention Active Senior un programme sport-santé entièrement gratuit pour donner envie à nos aînés de pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé et le moral.
- Dans le même état d'esprit, nous proposerons un programme Nutrition Senior avec des ateliers entièrement gratuits dont l'animation est assurée par Atelier Santé Nutrition
- Nous continuons à travailler avec l'association Garrigue pour ses actions de réinsertion (plate-forme multi-services, jardins solidaires) et sa politique de maintien de lien social via l'épicerie solidaire, le service de transport à la demande, l'auto-école et le garage solidaire. Pour en savoir plus: 04 94 59 96 63 et asso.garrigues@free.fr
- Nous avons signé un partenariat avec l'Agglomération Provence Verte pour l'amélioration de l'habitat. Ce programme permet d'accéder à un soutien et des aides pour : résoudre des problèmes d'insalubrité ou de danger, réaliser des travaux de maintien à domicile pour des personnes âgées ou handicapées, engager des travaux en faveur des économies d'énergie. Renseignements en mairie. Voir par ailleurs la rubrique sur le logement.
- D Le partenariat avec l'association Présence Verte pour le service de téléassistance continue. Renseignements : Accueil de la Mairie : 04.94.72.60.20
- Nous aidons d'un point de vue logistique pour la continuité du don du sang. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, il ne faut pas cesser de donner, aussi, pendant les vacances scolaires, nous prêtons la salle polyvalente de l'école primaire.

Action Sociale

Nous avons signé un partenariat avec La Poste et "Régal et Saveurs" (traiteur) pour le portage des repas à domicile. Ce service a démarré le 5 janvier 2021 et nous avons de très bons retours de la part des bénéficiaires. Les agents de la Poste qui livrent ces repas reçoivent une formation spécifique, basée sur les normes sanitaires et le lien social. Le traiteur propose des menus de bonne qualité, avec des produits locaux chaque fois que cela est possible, pour une somme raisonnable.

Pour plus d'informations et vous inscrire pour un jour par semaine, une semaine, un mois ou plus, contactez l'accueil de la Mairie: 04.94.72.60.20



POUR VOS REPAS À DOMICILE,





COLIS DE NOËL DU CCAS

Le rôle du CCAS, c'est aussi la joie de prendre soin de nos aînés toute l'année et plus particulièrement pendant la période des fêtes.

Pour ce Noël 2020, les bénévoles du CCAS ont préparé 380 boîtes-cadeaux composées essentiellement de produits locaux, tels que vin, huile d'olive, miel, pâte de coing, pâté, savon, achetés chez les commerçants du village.

Au vu de la situation sanitaire, nous avons choisi de faire distribuer ces cadeaux à domicile par le CCFF.

Nous remercions vivement son président et ses équipiers qui nous ont apporté leur aide dans cette démarche dont le seul but a été de protéger nos aînés, nuisant ainsi à notre idéal de convivialité et de bien vivre ensemble.

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est géré par un Conseil d'Administration, présidé par Monsieur le Maire.

Ses membres actifs actuels sont :

Messieurs Jean-Pierre Véran, Président, Anthony Pathéron et Rolland Molinard

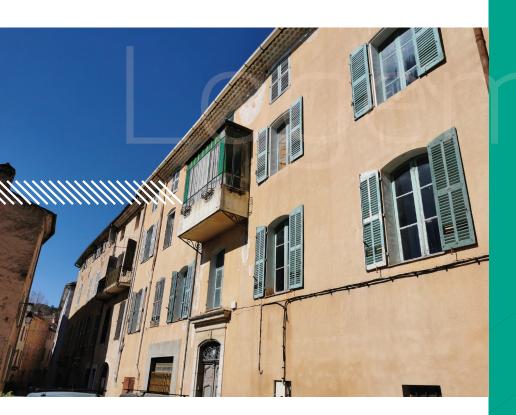
Mesdames Marie-Hélène Le Merour, responsable, Catherine Salvadore, Nicole Abeille, Virginie Mazzotta, Elodie Dourlot, Huguette Espitalier, Annie Garcin, Paulette Mahérault.

Membre d'honneur : Madame Maryse Vacca

PERMANENCE DU CCAS

À la mairie, tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél.: 04 94 72 60 18



LA QUESTION DU LOGEMENT EST AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX DU VINGT-ET-UNIÈME SIÈCLE :

Lutte contre les passoires énergétiques, adapter les logements aux personnes âgées ou encore rendre accessibles des logements aux jeunes générations sont des questions primordiales aujourd'hui y compris pour notre village.

Pour faciliter les rénovations énergétiques (l'efficacité énergétique est aujourd'hui une caractéristique d'un logement décent), la communauté d'agglomération Provence Verte a mis en place un important dispositif en complément des aides de l'Etat, n'hésitez pas à contacter le service habitat pour savoir si vous pouvez bénéficier d'aides qui vont jusqu'à 85% du montant des travaux à effectuer.

Votre municipalité agit aussi pour apporter sa pierre à l'édifice.

Ainsi, compte tenu de la difficulté liée à la configuration du cœur du village, une modification du plan local d'urbanisme supprime l'obligation de création de stationnement dans les secteurs du centre village. Nous faisons ainsi le choix de faciliter les opérations de logement en cœur de village notamment par la possibilité de création de logements accessibles en rez-de-chaussée en lieu et place de garages.

Ce choix s'accompagne d'une politique de renforcement des capacités de stationnement en cœur de village avec l'augmentation des places de parking comme le montre le récent chantier du parking de l'école. Ce chantier prévoit ainsi la création de 80 places sécurisées permettant aux habitants du haut du village de trouver à proximité de leur domicile une solution de stationnement.

Par ailleurs, comme annoncé, nous poursuivons une politique active de création de logements accessibles en cœur de village.

L'opération Maison France Services verra ainsi la création de deux logements T3. Nous essaierons de profiter de cette opération pour réaliser une rénovation énergétique des logements adjacents.

Enfin la récente acquisition de la maison Fenouil / Cornec située en face de l'ancienne école maternelle permet d'envisager dans les années à venir une opération de logements de qualité tout en préservant un immeuble ayant une forte valeur patrimoniale.

Logement

Rénover pour mieux vivre

DES AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Un programme ambitieux pour la rénovation de l'habitat privé est mis en place par l'Agglomération Provence Verte en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H), le Département et Action Logement à destination des propriétaires des 28 communes du territoire.

Si votre logement a plus de 15 ans ce dispositif vous permet de financer des travaux :

- de rénovation lourde,
- O d'économie d'énergie,
- **O** d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées
- des travaux d'amélioration d'une copropriété,

Les aides financières peuvent représenter jusqu'à 85% du montant des travaux.

Si vous êtes propriétaire bailleur vous pouvez aussi bénéficier de déductions fiscales.

L'agglomération met à votre disposition gratuitement une équipe de professionnels de l'habitat, SOLIHA Var, pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

Vous pouvez vous adresser auprès de votre Mairie ou de la Direction Habitat de l'Agglomération.

Vous êtes peut-être éligible ! Alors n'hésitez pas !

Pour tout renseignement, contactez SOLIHA VAR 04.94.22.65.85 accueil. var@soliha.fr



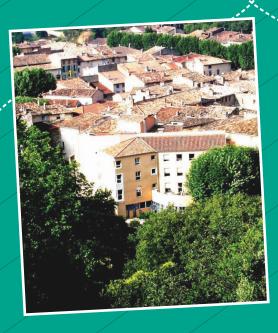
L'écho du **rocher =** 2019 - 2020 **32** •

EHPADXavier-Marin

Jean-Philippe RAVEL, Directeur

La crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de la Covid-19 confronte les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à des défis majeurs pour protéger la santé de leurs résidents et leurs personnels.

Tout comme les autres EHPAD, celui de Cotignac a été contraint d'adapter fortement son fonctionnement en 2020, dans le double objectif d'assurer la sécurité de tous et de maintenir une vie sociale au sein de l'établissement.



Madame Nicole Abeille assure les fonctions de Présidente du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Xavier-Marin, aux côtés de Madame Marie-Hélène Garcin Le Merour et de Monsieur Adrien Dovetta, membres du Conseil d'Administration.



Le personnel de l'établissement a répondu présent avec courage et détermination pour préserver le meilleur accompagnement possible aux soixante résidents accueillis et a su constamment s'adapter aux circonstances très évolutives tout au long de l'année.

Si l'année 2020 a été particulièrement éprouvante pour les résidents et le personnel, nous espérons que l'évolution de l'épidémie trouve une issue favorable et permette enfin, notamment grâce à la campagne de vaccination engagée depuis le début de l'année dans la structure, de retrouver une activité plus sereine et épanouissante pour l'ensemble des personnes (salariés, bénévoles, professionnels de santé libéraux, autres intervenants et familles) contribuant à faire vivre l'établissement au quotidien.

L'année écoulée a permis de révéler des manifestations de solidarité et de soutien spontanées et sans précédent de la part de l'ensemble de la population au moyen de dons, de conception de masques, de messages de soutien pour les résidents et le personnel soignant, de proposition d'aide bénévole entre autres.

L'établissement tient à remercier très chaleureusement toutes les manifestations de soutien reçues au plus fort de la crise.

Un grand merci également aux familles et aux proches des résidents pour leur compréhension, aux salariés de l'établissement pour leur implication sans faille et plus généralement à l'ensemble des intervenants et partenaires pour leur solidarité dans toutes les difficultés rencontrées.



Cadre de vie

■ ILLUMINATIONS DE NOËL:

Les illuminations de Noël ont égayé le village pendant la période des fêtes de fin d'année.

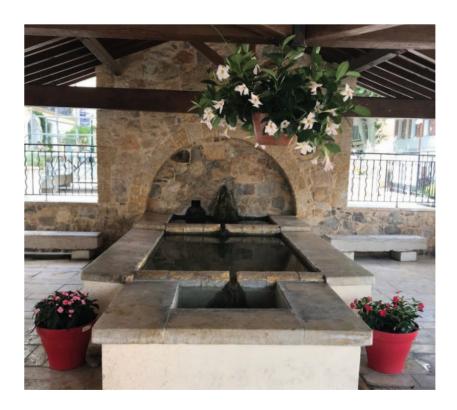
Les enfants ont participé aux décorations des sapins du Cours Gambetta sur le thème de la maison en pain d'épices. Au pied du grand sapin, la boîte aux lettres attendait les courriers des enfants de Cotignac et des communes alentour adressés au Père Noël.

■ "VILLES ET VILLAGES FLEURIS" 2019 :

Dans sa séance du 16 décembre 2019, la commission permanente du Conseil départemental a décidé dans le cadre du concours « Villes et villages fleuris 2019 » de nous attribuer le Premier prix départemental ainsi qu'une subvention de 500 €.

En 2021, nous allons concourir pour l'obtention de la première fleur. Les habitants de Cotignac sont invités à embellir et à fleurir leurs jardins, balcons, terrasses et fenêtres.

Les personnes désirant participer au concours peuvent s'inscrire auprès de Madame Nicole Abeille au 04 94 72 60 20 ou par courriel à l'adresse suivante : nicole.abeille@mairiecotignac.fr







Arrivée d'une Maison France Services à Cotignac

Qu'est ce qu'une Maison France Services ?

HHHHHHHH

C'est un espace accessible à tous qui regroupe en un seul lieu différents services publics.

Le label national "France Services" assure la présence d'un socle commun de services : La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, Caisse de retraite, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice. Direction générale des finances publiques.

Ces organismes y tiennent des permanences, physiques ou à distance.

Ce guichet unique permet de réaliser des démarches administratives avec l'aide d'agents disponibles et formés pour :

- Informer et aider dans les démarches quotidiennes
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques
- Aider aux démarches en ligne
- Résoudre les cas les plus complexes grâce au réseau de partenaires

L'État et ses partenaires contribuent à la mise en place et au fonctionnement de ces structures.

La volonté du Gouvernement de développer le réseau des Maisons France Services est lié à la lutte contre l'exclusion numérique. L'objectif est que chaque Français, notamment en zone rurale, puisse accéder à une maison France Service à maison de 20 minutes.

La volonté de la Municipalité est que vous ayez tous ces services sur place, à Cotignac.





Le Projet Maison France Services à Cotignac

Le lieu retenu pour l'installation de cette structure est l'actuelle salle Saint Jean, à côté des pompiers, proche des stationnements et facilement accessible en rez-dechaussée.

Cette salle verra sa surface actuelle augmentée grâce à la précédente acquisition de l'immeuble adjacent.

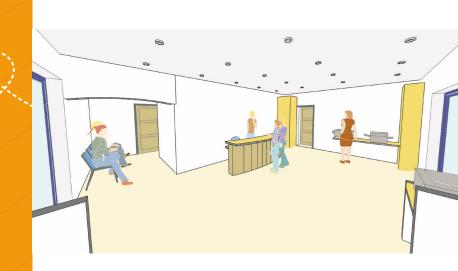
D'une surface totale de 120m2, cet espace sera composé d'un accueil avec postes informatiques (pour un accès en autonomie ou accompagné d'un agent), de bureaux pour les permanences des organismes partenaires, de matériel de visioconférence et d'une salle de réunion ou de formation.

Les deux agents d'accueil et d'accompagnement seront vos interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions, vous orienter et suivre votre dossier.

En plus des services publics qui sont liés à la charte nationale Maison France Services, nous étudions les besoins des Cotignacéens pour accueillir d'autres structures en lien avec l'action sociale.

En bref

La Maison France Services à Cotignac sera le point d'accueil unique pour toutes vos démarches sociales et administratives, vous évitant ainsi de vous déplacer vers chacune de ces administrations.



35



DU MÉDIÉVAL EN ... « RENAISSANCE »

La chapelle Saint Martin est avec le Rocher, et nos deux tours un des identifiants les plus emblématiques de Cotignac.

Elle est à l'origine du village, avant que celui-ci ne se love au pied de la falaise et du château depuis disparu , à partir de 1266 lorsque l'église Saint Pierre la supplanta. Il semblerait qu'elle eût alors un usage occasionnel et funéraire : d'où la présence encore aujourd'hui d'ossements dans ce qui reste de l'enfeu.

De nombreux éléments témoins d'un riche passé se sont à l'occasion de recherches variées révélés : non seulement des fresques dont la rareté est depuis longtemps soulignée, mais les restes d'un pédiluve gallo-romain, ainsi qu'une épée du XIIIème siècle présumée du chevalier de Pontevès....

Ces trésors auraient-ils masqué le mauvais état d'un écrin, qui nous impose aujourd'hui une étude coûteuse mais indispensable afin de réhabiliter ce patrimoine essentiel à la qualité du paysage ?

Privatisée à la Révolution, revenue à la Commune et au culte sous Louis-Philippe, la chapelle Saint Martin n'en est pas à sa première blessure.

Au XIXème siècle une ouverture à l'opposé de l'entrée originelle a été percée dans l'abside.

A la fin du XXème mus par de bonnes intentions des restaurateurs improvisés ont modifié le toit auparavant à double pente en le rehaussant...

Les fresques ont légitimement capté l'attention car elles sont la mémoire parlante de l'édifice. Elles ont suscité de pertinentes interventions pour les préserver, dont l'effet disparaît peu à peu dans la mesure où il avait été fait fi de l'état de la toiture.

Cette approche parcellaire résultait cependant d'un contexte défavorable : au début des années 2000 l'affection que le Conseil Municipal portait à la chapelle se heurtait à la réponse à des besoins plus pressants, entre autres la réalisation d'une crèche, les jeunes enfants étant alors nombreux.

En outre, la Commune n'était pas pleinement propriétaire de l'ensemble immobilier, qui depuis a fait l'objet d'une reconquête laborieuse.

Sans l'attachement particulier de quelques familles cotignacéennes, la générosité de nouveaux résidents et investisseurs, l'aide du Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon qui ont su mixer efforts et moyens financiers publics et privés, il n'aurait pu être menés à bien de conséquents travaux ces dernières années.

Chapelle Saint-Martin

Parmi ceux-ci les plus évidents, initiés en 2015 et 2017, sont la réfection des façades et du toit, tant de la chapelle que du prieuré, notamment par des artisans locaux de talent.

Les rapports émis lors des dernières études archéologiques, ainsi que la persistance de failles importantes, stabilisées mais néanmoins inquiétantes, militaient en faveur d'une étude fondamentale d'ensemble. Ainsi a-telle été décidée, et mise en oeuvre par la nouvelle mandature à l'automne 2020 dans un triple but :

- d'abord, affirmer l'intérêt porté au patrimoine par une démarche plus rationnelle qui englobe toute la structure, et non plus des éléments partiels au gré des soutiens ou impulsions reçus.
- établir un état des lieux exhaustif qui permette une réhabilitation de ce patrimoine par une programmation s'inscrivant dans la durée (cinq à dix ans), supposant une allocation annuelle de restauration et maintenance, soutenable et appropriée.
- parvenir à une ouverture au public, unissant les prescriptions du Procureur du Roi tendant à ce que la chapelle le fût deux fois par an (Saint Martin II novembre/et les Rogations), à la volonté promotionnelle aujourd'hui de la valoriser au plan touristique et culturel (évènements interactifs, concert des chapelles, etc.).

L'étude qui dure 6 mois, faisant appel à une équipe pluri-disciplinaire, s'attachant à la structure, aux fresques , ainsi qu'à la possible restauration, remise en état ou au devenir du mobilier (tableau du Saint Sacrement, restes d'un retable ...) apportera ses conclusions fin juin 2021.

Elle est menée par un cabinet de Marseille, Fabrica Traceorum retenu par la municipalité, au terme d'un appel d'offres préparé par le Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon, avec le soutien de l'Etat (DRAC/Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Ainsi la municipalité au chevet de Saint Martin, entend-elle rénover la moitié du manteau qu'il a à Cotignac conservé, et que le temps avait inexorablement mité!

Patrimoine Mobilier

Au chevet du patrimoine religieux et mobilier

La réhabilitation de la Chapelle St Martin a attiré l'attention sur deux éléments qui y avaient trouvé refuge mais auquel le temps avait fait un affront. Il s'agit d'un tableau et d'un retable, témoins du passé et de la vie spirituelle du village, qui méritaient de sortir de l'oubli et d'être restaurés autant qu'il est possible.

Un tableau de l'école provençale représentant l'adoration du Saint Sacrement de 2,80 m de large sur 2,50, d'un style baroque affirmé par deux putti (petits anges joufflus...) en partie supérieure. Ils dominent deux saints de part et d'autre de la toile : à droite Saint Jean reconnaissable par son aigle à ses côtés , à gauche Saint Benoit présumé par sa tenue de prêtre.

Bien que tardif, fin XVIII ème ou tout début XIXème, il n'en est pas moins rare, notamment par l'existence en son centre d'une ouverture. Au sein d'un tel tableau une porte est inhabituelle. Elle représente « le coeur souffrant de la Vierge « , et donne accès au tabernacle. De plus, le tableau figure au répertoire du mobilier religieux local recensé par le Ministère de la Culture.

Son origine et le moment où il a été placé dans la chapelle interrogent, mais nombre de Cotignacéens depuis le temps où l'état de l'édifice pouvait les accueillir en ont le souvenir.

En mauvais état et très empoussiéré, il a reçu sur site les premiers soins d'un atelier spécialisé (Atelier de Mme Catherine Scotto dans le Gard) en vue d'une prochaine restauration, qui est en cours d'évaluation.

Ce travail délicat près d'une demandera année, et le déplacement de l'oeuvre devraient bénéficier d'un soutien conséquent de l'administration culturelle, soucieuse d'aider communes à conserver un patrimoine fragile menacé de disparition par abandon ou volatilité.

Il reprendra sa place dans la chapelle dès que son retour apparaitra compatible avec les travaux de réhabilitation prévus ou engagés.







Un retable, qui lui est plus ancien puisque daté du XVIII ème siècle.

Il est de grande taille, entièrement démonté: ses portiques et colonnes corinthiennes sont réparties dans deux salles du prieuré adjacent, dont la restauration du toit vient de s'achever. Un buste du Christ aussi présent mais assez altéré, devait le surmonter en partie centrale.

Rendre tout son lustre à ce trésor, à l'origine entièrement laqué à la feuille d'or, est plus problématique : le verdict résultera de la mise à plat pour inventaire de toutes les pièces.

Il n'est pas sûr que le tableau précédent lui appartienne, sinon en tant qu' ajout au cours des siècles suivants. Il est par contre probable que les trois œuvres d'origine aient été victimes de la Révolution, de la dispersion des biens qui a suivi, voire des ignorants ou des larrons qui sévissent quelle que soit l'époque.

A quel moment a-t-il rejoint la chapelle ? Lui était-il destiné ou proviendrait -il du monastère St Joseph voisin ? L'étude globale de l'ensemble (chapelle Saint Martin et prieuré) lancée en janvier 2021 avec la société Fabrica Traceorum de Marseille et le Pays d'art et d'histoire Provence Verte Verdon nous aidera à résoudre ce mystère, et à rechercher pour la restauration de ce bien, la solution pertinente quant au savoir-faire et les espèces sonnantes publiques et privées quant au financement .

Rappelons que depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, tous les biens religieux antérieurs appartiennent ou relèvent de la collectivité publique qui en est propriétaire, cette dernière étant supposé en prendre soin en « bon père de famille ».

Peu de communes ont cependant les moyens de veiller à la maintenance de ce patrimoine qui peu à peu disparaît faute d'attention ou d'usage.

C'est un devoir à l'égard du passé et d'un héritage qui a fait ce que nous sommes, que Cotignac remplit avec conviction.



D 37

Au fil de l'épée





Lors d'une opération de fouille en 2016 dans la chapelle St Martin, se sont révélés dans un enfeu parmi quelques ossements les restes d'une épée remontant au XIIIème siècle, qui a sans doute accompagné un homme d'armes en sa dernière demeure. Possiblement après 1266, début de la construction de notre église St-Pierre au centre du nouveau village, la chapelle St Martin devenant alors une chapelle funéraire. Longue de 81 cm, large de 12, son pommeau est intact bien que la garde en biais ait avec le temps un peu souffert.

L'épée a fait l'objet d'une restauration minutieuse et d'un traitement anti-corrosion par le laboratoire LC2R de Draguignan, financés par la Commune (3400) et la Communauté d'Agglomération Provence Verte (600) .

Elle doit être incessamment rapatriée à Cotignac pour être conservée, en un lieu privilégié et protégée sous le regard des Cotignacéens.

Le hall de la Mairie a paru répondre à cette exigence. Dans une vitrine suspendue, mise en valeur par un éclairage adapté au niveau du moulin à huile, elle participera au nouveau décor de l'entrée. Symbole dans le temps du Pouvoir, autant que de la Justice, elle est pour notre village une pièce émouvante de son Histoire. Rappelant le temps où le seigneur de Pontevès était aussi baron de Cotignac et Comte de Carcès... Elle est aussi le symbole des relations et du lien unissant ces trois communes.

Seule parmi les restes de l'enfeu, cette épée appartient incontestablement à un chevalier. Serait-elle celle de Foulque III de Pontevès, dont il est fait mention de sépulture par son testament du 13 juillet 1334 ? Le mystère demeure mais l'on peut rêver...voire lui trouver un nom ! Le roi Arthur avait Excalibur, Roland neveu de Charlemagne Durandal, et même, beaucoup plus tard Louis XIV, dont l'épée d'apparat s'appelait « Joyeuse » !



Voyages aux **Pays d'Avril**

Projet éducatif et artistique initié par Saskia van der Made, nouvelle déléguée à la création et promotion des Arts.

Étaient concernés 32 enfants des CP/ CE1 & CM2 de l'école élémentaire. objectifs: leur faire visiter l'exposition phare de l'été 2020 « AVRIL & les BOZO » qui se déroulait du 7 juillet au 25 octobre Centre d'Art de la Falaise, faire connaître **Armand** leur Avril, artiste renommé du village, et les inviter à créer une oeuvre inspirée par la rencontre avec l'artiste et la visite de son exposition.

Le projet s'est déroulé sur un mois du 14 septembre au 15 octobre 2020.





Photos: Zoé Lemonnier



Au préalable, les classes de CP/CEI d'Anne-Sophie Lissorgues et CM2 de Patrice Berne, réparties en deux groupes d'une quinzaine d'enfants, ont visité l'exposition « AVRIL & les BOZO » en septembre.

Les deux visites étaient joyeusement commentées par Marc Tigrane, Richard Artaud et Armand Avril en personne! Ensuite les enfants ont participé à deux ateliers de création dans les locaux de l'école, ateliers encadrés par leurs maîtres d'école ainsi que les artistes Anita Mizrahi et Saskia van der Made. Pour finir, chaque enfant et son œuvre ont été immortalisés par l'objectif de Zoé Lemonnier. L'Ensemble des photos à été encadré et exposé dans l'exposition des enfants au Cercle des Arts, puis à l'école, et enfin archivé par la municipalité.

L'exposition de toutes les œuvres créées par les enfants a eu lieu au Cercle des Arts du 9 au 15 octobre 2020 sous le titre : «VOYAGES AUX PAYS D'AVRIL».

Les participants du projet : les 32 enfants, Marc Tigrane, directeur artistique du Centre d'Art de la Falaise - Richard Artaud, commissaire de l'exposition « AVRIL & les BOZO » - Armand Avril, artiste - Patrice Berne, délégué des affaires scolaires et péri-scolaires, enseignant et directeur de l'école - Anne-Sophie Lissorgues, déléguée à la vie culturelle et enseignante à l'école - Anita Mizrahi, artiste - Zoé Lemonnier, photographe - Saskia van der Made, artiste et déléguée à la création et promotion des Arts.

L'inauguration a été vivement applaudie par le public et a attiré beaucoup de visiteurs, petits et grands !



La future médiathèque

Le projet de réaménagement de la médiathèque prend forme. C'est au second étage du Grainage qu'elle sera installée en 2021. Elle sera alors accessible à tous, grâce à l'ascenseur et elle constituera, avec le cinéma, un pôle culturel au cœur de notre village dans ce bâtiment emblématique.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à l'enquête sur la médiathèque. Celle-ci a montré que peu de Cotignacéens fréquentent aujourd'hui la bibliothèque qui ne répond plus à nos usages. L'enquête souligne également l'importance de créer des espaces réservés à la lecture mais également au travail, avec l'essor du télétravail, comme l'a mis en exergue la crise sanitaire.

Sa transformation est donc devenue nécessaire.

Pour ce faire, nous travaillons en collaboration avec la médiathèque Départementale du Var, notamment pour le "désherbage" des collections. Cette opération consiste à retirer des rayons, les documents qui ne sont plus d'actualité, abimés, obsolètes... L'objectif est de garder des ressources actualisées et de pouvoir mieux les mettre en valeur.

La bibliothèque sera aussi agrandie pour permettre à chacun de pouvoir venir consulter, lire, se détendre dans des espaces réservés, lumineux au cœur du village. Nous prévoyons des espaces où les jeunes pourront venir emprunter mais aussi lire, se détendre, jouer. Les adultes auront un espace réservé à la lecture mais il y aura aussi des coins où se retrouver en famille ou entre amis. D'autre part, vous pourrez aussi venir travailler à la médiathèque, en groupe ou seul. Un espace informatique avec des ordinateurs en libre service permettra à tous d'avoir un accès haut-débit.

C'est avec l'aide financière de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelle), service du ministère de la Culture, que nous menons à bien ce projet. La future médiathèque sera aussi un lieu d'animations. Vous pourrez la découvrir dans le courant de l'année.



Projet Médiathèque

■ La médiathèque

Une année bien particulière avec deux confinements et donc deux fermetures. La médiathèque a quand même pu ouvrir entre ces périodes.

Le deuxième confinement fut l'occasion de tester le « Click & collect ». Vous réserviez sur le site du réseau des médiathèques votre livre et vous veniez le retirer à la médiathèque sur rendezvous.

L'appartenance de Cotignac au Réseau des médiathèques de l'agglomération Provence Verte permet d'avoir accès à plus de 150 000 documents répartis dans les quinze médiathèques membres. L'inscription est gratuite et se fait très rapidement.

Alors n'hésitez pas à venir me rencontrer au Grainage durant les jours et les heures d'ouverture.

HORAIRES

Mardi:

9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Mercredi & jeudi:

9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Samedi:

9h00 à 12h30.

L'écho du **rocher -** 2019 - 2020 40 D

École

Patrice Berne, Directeur

Notre école primaire

Maternelle

Classe de Madame Corinne Legat-Cailler:

o Toute petite section/Petite section/ Moyenne section. 18 élèves. Atsem : Madame Florence Aznar.

Classe de Madame Carine Simondi:

• Grande section. 20 élèves. Atsem : Madame Nicole Chieze.

Elémentaire

Cycle des apprentissages fondamentaux :

- Classe de Madame Anne-Sophie Lissorgues : CP/CE1. 15 élèves.
- Classe de Madame Céline Fabre : CE1/CE2. 19 élèves.

Cycle de consolidation :

- Classe de Madame Monique-Anne Boucher : CM1. 14 élèves.
- Classe de monsieur Patrice Berne, directeur et de Madame Chloë Nozahic: CM2. 16 élèves.

Soit un total de 102 élèves.

Les enseignants assurent une étude dirigée tous les soirs de 16 heures à 17h30. Ils encadrent également une aide pédagogique complémentaire entre 12 heures et 13h30 pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage.



■ FUSION DES ÉCOLES

L'événement marquant de l'année 2019 fut la fusion des écoles maternelle et élémentaire de notre commune. En effet, c'est sous un ciel magnifiquement bleu et après dix-huit mois de travaux que notre nouvelle école primaire a été inaugurée le vendredi 27 septembre.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal accompagnés de nombreuses personnalités (Monsieur le sous-préfet de Brignoles, Monsieur le député Fabien Matras, Monsieur Marc Giraud président du Conseil départemental, Monsieur Didier Brémond président de la Communauté d'agglomération Provence Verte, Monsieur le directeur des services départementaux de l'Education nationale entre autres), ont coupé le traditionnel ruban tricolore.

Ce moment fort en émotion a permis de faire découvrir une école flambant neuve, bien intégrée aux bâtiments anciens, fonctionnelle et parfaitement équipée, à savoir :

- Six salles de classes rénovées et équipées de vidéosprojecteurs à courte focale avec connexion Internet.
- Une salle informatique disposant de quatorze postes informatiques portables connectés à Internet.
- Une salle de motricité spacieuse et aménagée.
- Une salle des professeurs.
- Un bureau de direction.
- Une bibliothèque.
- Un dortoir pour les plus petits.
- Un bureau pour le psychologue scolaire et le médecin scolaire.
- Un self-service.
- Un nouveau bâtiment abritant des cuisines neuves.

Tout pour permettre aux enfants et aux enseignants de travailler dans des conditions optimales.

L'école avait été décorée par les enfants en insistant sur les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité. Après quelques discours et chants, un cocktail dinatoire a clôturé cette manifestation.

L'après-midi, une conférence sur la laïcité s'est tenue dans la nouvelle salle polyvalente de l'école.

■ SPORT ET CITOYENNETÉ/ÉCOCITOYENNETÉ:

- Fréquentation du centre Aquavabre de Brignoles dans le cadre du « savoir nager ». Compétence à acquérir en fin de cycle en EPS pour les élèves de grande section, CEI et CMI.
- Elections de délégués de classe et mise en place de conseils d'élèves (toutes les classes).

CULTURE:

- Fréquentation du théâtre de Draguignan pour les classes de CP/CE1 et grande section : spectacle musical et théâtral.
- Journée atelier et découverte au musée Vasarelly à Aix-en-Provence pour les CE2/CMI et CM2.
- Exposition d'œuvres collectives réalisées par les enfants « Les Matisse en herbe » au centre d'art de La Falaise.
- Participation au dispositif « Ecole et cinéma » pour les classes de CP/CEI/ CE2/CMI. Ces classes ont assisté à trois projections de films sélectionnés par l'Education nationale. Ces séances ont évidemment débouché sur des exploitations pédagogiques en classe.
- La chorale de l'école a enchanté tous les parents fin juin dans la cour de l'école. Elle a été suivie par la projection des films et photos réalisées pendant les classes de découverte et de neige. Un apéritif dinatoire a clôturé cette année scolaire.

SCIENCES:

- Classe de découvertes à Auzet pour les CP/CE1/CE2. Projet axé sur l'astronomie.
- Action des élèves de CM2 pour dynamiser le don du sang en collaboration avec l'association des donneurs de sang du village (slogans et dessins).

■ UN PEU DE CULTURE

- Le mois d'octobre a été marqué par une exposition d'oeuvres d'élèves et de photos au cercle des arts suite à un projet mené par Saskia Van Der Made sur « Les oeuvres d'Avril » avec les CP et les CM2.
- Spectacle théâtral à Draguignan pour les classes de CP/CE1/CM1/CM2
- Les étapes "Pitchouns" à Correns avec l'association « Le chantier » permettra aux élèves de CM2/CE1/CE2 et CP de participer à un spectacle interactif sur les musiques, danses et voix d'Amérique latine.
- Les élèves de CM2 et CM1 visiteront l'opéra de Toulon et assisteront à un spectacle musical.
- Toutes les classes participent au dispositif « école et cinéma » mise en place par l'Éducation nationale dans notre cinéma de village « Marcel Pagnol »
- Exposition d'oeuvres collectives réalisées par les enfants « Les Picasso en herbe » au centre d'art de La Falaise.
- Fête de fin d'année au théâtre du rocher dont le thème sera « l'Europe »

■ SANS OUBLIER QUELQUES INITIATIVES SPORTIVES ET CITOYENNES

- Participation aux journées olympiques du sport scolaire dans le cadre du label « Génération 2024 ». Un athlète olympique viendra rencontrer les élèves.
- Classe de neige pour les élèves de CM1 et CM2 en janvier 2021 au Sauze avec cours de ski de l'ESF. (annulé)
- Participation à la journée de la Terre pour les classes de CP/CE1/CE2 et CM2 (clip, exposition de dessins, slogans,...)
- Le club d'échec interviendra bénévolement tous les lundis sur le temps méridien pour les élèves de CM1/ CM2
- Nous allons créer au cours de cette année scolaire un conseil municipal de jeunes cotignacéens. Il concernera les enfants nés en 2007/2008/2009/2010

Bilan

de l'année 2019/2020

L'année a été jalonnée de nombreuses actions et projets pédagogiques avec le soutien de la commune, mais stoppée le 13 mars par le confinement. Tout n'a pas pu être réalisé, nous poursuivrons les actions cette année.

L'équipe pédagogique, les enfants et moi-même remercions la municipalité, les commerçants et les parents qui par leur soutien financier ont permis de réaliser toutes ces actions par le biais de la coopérative scolaire.

Nous remercions également les parents qui se sont investis pleinement pour l'école en accompagnant les nombreuses sorties et en nous aidant à l'organisation de la Pasta party le 14 juillet en 2019.

Année Scolaire

2020/2021

Cette rentrée était sous le signe de la mise en place d'un nouveau protocole d'accueil suite à l'épidémie de COVID. Toutes les mesures sanitaires ont été prises par le personnel enseignant et communal pour assurer un accueil dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité.

Les projets pour cette année sont nombreux, en espérant que l'évolution de la pandémie nous permettra de mener nos actions jusqu'au bout de l'année scolaire.



Notre école communale et la COVID

Nous essayons de faire de notre mieux pour éviter que des cas surgissent et se propagent au sein de notre établissement, même si nous sommes conscients que certaines contraintes sont lourdes pour les élèves de cet âge. Sachez que nous nous efforçons de leur rendre le plus supportable possible leur journée d'école dans ces conditions.

L'école est un lieu qui leur permet de garder un lien avec le monde et leurs camarades tout en évitant l'isolement. Courage à tous, des temps meilleurs reviendront.





Dès les annonces du 13 mars 2020, notre école a su s'adapter à la situation sanitaire :

- Accueil des enfants de soignants, professionnels de santé et pompiers.
- Mise en place des différents protocoles sanitaires permettant d'accueillir les élèves dans des conditions d'hygiène et de sécurité maximales pour les élèves et le personnel enseignant et communal.
- Mise à disposition par la commune de suffisamment de moyens humains et matériels pour réussir à maintenir notre école ouverte depuis le début de la pandémie;

A l'heure actuelle, nous mettons en place notre septième protocole sanitaire, entré en vigueur le 18 janvier. Nous allons poursuivre la scolarisation des élèves de la commune ainsi que leur accueil en périscolaire (garderie, étude, cantine, accueil du mercredi) dans des conditions optimales. Ceci est organisé en collaboration avec les services municipaux et les agents communaux des écoles qui, et je les remercie, s'adaptent aux contraintes de toutes ces mises en place qui varient depuis un an (emplois du temps, changement d'horaires, diversification et modification des tâches et des fiches de poste, ...).

Voici les grandes lignes de notre protocole et sachez que nos locaux rénovés, très bien adaptés, nous ont facilité la tâche :

- Acquisition des gestes barrières avec les élèves
- Ecole divisée en 3 groupes d'élèves distincts qui ne se mélangent pas : les maternelles, les cycles II (CP/CEI/CE2) et les cycles III (CM1/CM2)
- Des changements d'horaires pour les maternelles
- Des entrées et des sorties de l'école par des accès différents
- Des récréations par groupes et dans des espaces différents
- Des repas avec la mise en place d'un troisième service afin d'éviter le brassage des élèves
- Des désinfections des surfaces (bureaux) et des poignées de portes 4 fois par jour ;
- D L'aération de chaque local utilisé 4 fois par jour
- Le lavage des mains (savon ou gel hydroalcoolique) à chaque entrée et sortie du bâtiment et après les passages aux toilettes.
- Chaque enfant doit avoir sa gourde et ses mouchoirs.
- Et à partir du 18 janvier, la suspension des séances de natation au centre Aquavabre de Brignoles, les séances d'EPS uniquement en extérieur et la suspension des jeux existants dans la cour.



Il avait été annoncé en 2019 et c'était un projet de notre campagne électorale, la pandémie nous a obligés à décaler sa création et nous espérons qu'il verra le jour en 2021.

Un projet pédagogique et de fonctionnement a déjà été réalisé, il vise à :

- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté
- Impliquer des jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de leur village qui proposeront des idées nouvelles pour améliorer la vie de tous les jours en tenant compte des attentes collectives.
- Donner la parole aux jeunes et découvrir le fonctionnement d'une mairie
- Représenter le village lors des commémorations et cérémonies
- Participer à l'information des autres jeunes
- Réaliser de nouveaux projets



Dans un premier temps, chaque élève de CM1/CM2/ 6ème et 5ème sera sensibilisé au fonctionnement de notre commune grâce à leurs enseignants par des enquêtes qui seront menées à la mairie par petits groupes. Cela a déjà été réalisé pour les 6ème.

Puis, chaque jeune concerné recevra une fiche de candidature expliquant le rôle et le fonctionnement du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Ensuite, une réunion plénière de présentation aura lieu.

A l'issue de la réception des fiches de candidature, des élections seront programmées avec une campagne électorale et un projet de campagne.

Une fois le résultat des élections connu, un conseil municipal jeune sera mis en place et un « jeune maire » sera élu pour 3 ans.

Grâce au recrutement d'un animateur en service civique par la commune, ce CMJ vivra et se réunira au moins 4 fois par an, afin d'échanger et décider de réaliser son programme.

Il sera accompagné financièrement et matériellement par la commune et s'impliquera dans les projets qui impactent la jeunesse (sorties, rencontres, manifestations, acquisitions sportives, culture).



Zoom sur la restauration scolaire

Vers une alimentation durable pour nos enfants







La confection des repas est assurée par Mesdames Maryse Pasquini, Marie Julien et Marie-Louise Carat. Mesdames Rebecca Allouch et Cécile Chabert surveillent la demi-pension.

90% des enfants de l'école fréquentent la cantine scolaire. Il s'agit d'un service primordial tant dans sa nécessité que dans sa qualité.

En effet, depuis la rentrée scolaire 2018/2019, nous avons mis un point d'honneur à respecter le calendrier donné par le ministère de l'Agriculture sur les obligations du cahier des charges dans le cadre de la loi EGALIM.

Cette loi reprend notamment la mise en place de projets phares comme :

- L'inclusion d'un repas végétarien par semaine.
- Une inscription progressive dans l'achat de produits locaux, labellisés et issus de l'agriculture biologique.
- Une participation active à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- D Une disparition des produits plastiques à usage unique.
- Un tri quotidien des déchets

Avec la mise en place du nouveau self-service, les enfants de 2 à 11 ans deviennent plus rapidement autonomes. Ils portent leur plateau repas, se servent dans la banque réfrigérée ou chauffante.

A l'issue du repas, ils trient leurs déchets et ramènent les ustensiles.

Les déchets pesés tous les jours nous permettent une analyse quotidienne, une révision annuelle des quantités et une modification des menus en fonction de l'appréciation des repas.

Le partenariat avec le SIVED NG nous a permis d'avoir à disposition des bacs de tri emballages, papier et carton ainsi qu'un composteur partagé qui nous permet d'évacuer les restes alimentaires.

Nous avons mis l'accent sur le recyclage et la limitation du gaspillage afin de développer une attitude écocitoyenne dès le plus jeune âge.

Les cantinières ont axé leurs commandes en circuit court avec intégration de produits bio de plus en plus fréquemment. Les mets préparés par leurs soins sont délicieux et d'une grande diversité.



L'accueil périscolaire du mercredi

Un nouveau service a été proposé à la rentrée 2020 pour permettre à 16 enfants dont les parents n'avaient pas de mode de garde extérieure de pouvoir profiter d'une journée de loisirs périscolaires, qui les reçoit le mercredi de 07h30 à 17h30.

Rébecca Allouch et Marie-Louise Carat, animatrices diplômées, développent des activités inscrites dans un projet pédagogique commun à l'accueil de loisirs de la commune et s'inscrivant dans les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Jeunesse.

Ce nouveau service permet à ces familles de pouvoir poursuivre leurs activités professionnelles tout en s'assurant que leurs enfants puissent profiter d'activités créatives et ludiques dans l'objectif du développement des apprentissages.

Ces activités se déroulent dans l'enceinte de l'Accueil de loisirs (ancienne école maternelle). Depuis la rentrée des projets tels que « Journée plage au Lavandou », « les Vendanges au domaine Carpe Diem », « Sorties au parc de jeux à St Antonin » ont pu se dérouler, jusqu'aux restrictions de sorties imposées par décision ministérielle. Cependant des activités imaginatives continuent de se poursuivre dans les conditions de séparations des groupes qui ont été imposées et un animateur bénévole M. Romain Bac nous est venu en aide jusqu'au 31 décembre 2020.

Un(e) animateur-trice en service civique sera bientôt recruté pour venir en aide aux intervenantes en place et assurer le respect des consignes sanitaires obligatoires dans les ACM.

Pour toutes demandes d'informations ou d'inscriptions vous pouvez nous contacter :

Rébecca Allouch au 06.18.91.29.86 rebecca.allouch@mairiecotignac.fr

Carine Lodor et Mathieu Springaux à jeunesse@mairiecotignac.fr 0494726021 ou 0494726018



Jeunesse Extra et périscolaire

Toujours plus de services pour nos familles et nos jeunes !

En période scolaire, nous essayons de mettre en place des services qui correspondent aux attentes des familles et permettent l'épanouissement de nos jeunes.

Les accueils du matin et du soir

Un service municipal de garderie est mis en place pour accueillir les enfants de 07h20 à 08h20 le matin et de 16h à 17h30 le soir.

Celui-ci a lieu dans l'enceinte du nouveau groupe scolaire primaire et est assuré par le personnel municipal ainsi que les enseignants volontaires pour effectuer le service d'étude surveillée.

Ce service permet aux parents de pouvoir déposer ou récupérer leurs enfants dans des créneaux horaires mieux adaptés à leurs activités professionnelles.

Des vacances toujours actives !

L'accueil de loisirs de Cotignac peut recevoir jusqu'à 74 enfants par jour pendant les premières semaines de chaque période de petites vacances et les 5 premières semaines des vacances d'été.

Les enfants peuvent s'inscrire avant chaque période à réception de la convocation distribuée dans les écoles.

Une équipe d'animateurs diplômés est responsable des groupes d'enfants par tranche d'âge de 3 à 6 ans pour les maternelles, de 6 à 11 ans pour les élémentaires et de 12 à 14 ans pour les ados.





COTIGNAC

Vendanges solidaires pour les enfants

etait uit chainer de vendange frès spécials server hier matin au domaine «Larpe Diem». Venus du centre aéré, les enfants du village et ceux d'Entrecasteaux s'affairaient dans les rangées. Ces cuelleurs un peu particuliers avaient une mission spéciale: ils 'agissait de vendanger pour l'association «Rouge Provence- dont le but est de venir en aide aux viticulteurs frappés par la gede ou le gie, simble c. bas.

grêle ou le gel. Le principe est simple : chaque membre de l'association apporte cent kilos de raisin pour abonder une cuvée spéciale nomes d'Buist'sohidaire. La vente de ces bouvertirable caisse de secours et par ce biais, des aides ont déjà été apportées à l'occasion de catastrophes ayant frappé certains vignobles. » le n'allois tout de même pas faire truxuiller les enfuins grutaire truxuiller les enfuins gru-



associer à cette action d'entraide», déclare avec un grand sourire, Albéric Philipon, le propriétaire du doSon fils Arthur se réjouissa de cette opération : «C'e sympa parce que je retrou chez moi mes copains et m nts, je peux leur montrer ce se nous faisons !». vitée à s'exprimer Victoa commentait ainsi : «J'ai nasser du raisin sur sa treinais ici il y en a vraiment ucoup!». ra couverte des vendanges, jo

che solidaire, nul doute que nos petits vignerons garderont un joli souvenir de cette iournée.

- Projets réalisés au cours de ces 2 années dans le cadre des activités extrascolaires
- º 4 périodes en Accueil de loisirs (Vacances d'Hiver, Printemps, Eté et Automne).

L'ALSH fonctionne, les premières semaines des petites vacances et les 5 premières semaines des vacances d'été.

Nous orientons nos projets autour de plusieurs objectifs qui sont développés à toutes les périodes :

Le Vivre ensemble, l'éducation à l'environnement vers un développement durable, l'acquisition vers plus d'autonomie, l'accès à la culture pour tous, l'inclusion des enfants en situation de handicap.

A travers ces projets nous développons des activités ludiques et éducatives à destination de notre public. Pour cela nous faisons appel à différents partenaires, notamment :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région PACA pour l'appel à candidature dont nous avons pu bénéficier sur le projet culturel « Rouvrir le monde ». Nous avons accueilli l'association « les semeurs de rêves » qui ont pris en charge un groupe d'enfants de 9 à 10 ans pendant une semaine afin de leur faire découvrir l'expression théâtrale et orale.
- Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Var. Nous avons pu bénéficier d'un projet développé par 2 intervenantes du CAUE sur l'action «Archikid » pendant 4 demi-journées. Ce qui a permis aux enfants de découvrir leur lieu de vie, connaître leur commune, découvrir l'architecture du village et reproduire en dessin leurs idées.
- Inspection Académique du Var pour les projets « vacances apprenantes ». Nous avons mis en place dans notre centre des activités spécifiques au développement de certains apprentissages (lecture pouvant venir en aide aux enfants suite au premier confinement).
- Séjour au ski à Molines-Saint Veran (05) du 17 au 22 Février 2019. 21 jeunes âgés de 11 à 17 ans. 6 jours, 5 nuits en auberge de jeunesse agréée DDCS avec au programme : du ski encadré par les animateurs bénévoles et les moniteurs de l'école de ski de Molines en Queyras. 6 adultes bénévoles ont composé l'encadrement dont la majorité sont diplômés du secteur de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.
- Séjour Surf à Capbreton (40) du 04 au 13 août 2019. 14 jeunes âgés de 14 à 18 ans. 10 jours, 9 nuits en camping avec au programme 4 jours de SURF, 2 séances de Pelote Basque, des VTT pour circuler dans Capbreton, 1 séance de Bouée tractée, des visites culturelles « découverte du camp d'internement de Gurs (65) », « découverte de la cité historique de San Sébastian au pays Basque Espagnol avec voyage en train de Hendaye à Donostia », « promenade dans le centre ancien de Bayonne », « shopping dans les magasins d'usine de Soorts-Hossegor ».

Sur l'année 2020, tous les séjours avec hébergement ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire.



■ PETITE ENFANCE : UN ACCUEIL ADAPTÉ À NOS PITCHOUNS !

Dirigé par Céline Piacenza, la crèche Les Papillons accueille les familles de 8h à 18h du Lundi au Vendredi à l'exception de la semaine de Noël et de 4 semaines en été. 16 familles bénéficient de la crèche. Actuellement la structure accueille 15 enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Les repas sont confectionnés sur place par une cuisinière avec une priorité pour les produits issus de l'agriculture biologique et produits localement. Depuis cette année, un repas végétarien hebdomadaire a été mis en place.

Pour respecter les consignes sanitaires liées au COVID, plusieurs protocoles ont bien entendu été adoptés par l'équipe pédagogique et les familles.

POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS, LA MISSION LOCALE TOUJOURS PRÉSENTE

La Mission Locale Ouest Haut Var accompagne les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle : trouver sa voie, choisir une formation, décrocher un premier stage ou un emploi, intégrer une mission de service civique ou partir à l'étranger.

Les conseillers peuvent aussi intervenir dans la vie quotidienne : aide aux démarches administratives, santé, mobilité.

Selon les besoins, des formules d'accompagnement plus adaptées peuvent être proposées :

- Avenir en main : un nouvel accompagnement spécifique pour les jeunes de 16 à 18 ans, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'obligation de formation
- Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé d'un an maximum pour accéder à l'autonomie, assorti d'une allocation mensuelle.

Vous pouvez rencontrer la Mission Locale à Brignoles, ou sur la permanence de Carcès, sur rendez-vous.

Un service employeurs accompagne les entreprises dans leurs démarches de recrutement d'un jeune de 16 à 25 ans : Présentation de profils, plan de formation, possibilité de stage préalable au recrutement, informations sur les contrats de travail et les avantages financiers.

Pour contacter:

Laurent CIESIELSIKI chargé des relations entreprises : 04.94.59.03.40 l.ciesielski@missionlocale-ohv.fr

Pour toute information:

Mission Locale de Brignoles 04.94.59.03.40 brignoles@missionlocale-ohv.fr www.missionlocale-ohv.fr



Crèche

Les papillons

Léa & Léo - Crèche Les Papillons

8 Espace du Bicentenaire 83570 COTIGNAC

Tél.: 04 94 04 71 18

Email:

creche-les-papillons@leaetleo.com

Mission locale

Orientation, formation, emploi



Sport àCotignac

COTIGNAC TRAIL CHALLENGE

Le 10 juin 2019 a au lieu le « Cotignac Trail Challenge » pour la quatrième année consécutive, épreuve incontournable qui a regroupé 300 coureurs venus de tous horizons et qui ont participé à deux parcours de 15 km et 23 Km et cent randonneurs gourmands ont pu en milieu de balade déguster de bons produits locaux.

Thierry Laurence et sa fidèle équipe ont pu grâce au soutien de la Municipalité et des nombreuses associations locales et partenaires, assurer cette belle journée.

Malheureusement l'édition 2020, compte tenu de la crise sanitaire qui nous frappe a dû être annulée et l'édition 2021 est plus qu'incertaine. Rendez-vous est lancé en 2022 pour toutes les bonnes volontés.





■ COTIGNAC TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Cotignac se porte et bien et fédère toujours de nouveaux adhérents jeunes et moins jeunes.

Grâce à la dynamique de sa Présidente Isabelle Daniel, de son équipe et de Laetitia Salvat, Professeur Diplômé d'Etat, le tournoi annuel a pu se dérouler pour l'année 2019 du 7 septembre au 22 septembre 2019.

Il en fut de même du tournoi 2020 qui, malgré le contexte, a pu avoir lieu du 12 septembre au 27 septembre 2020. Merci aux nombreux commerçants et artisans locaux qui ont été partenaires de ce bel évènement.

Tous les licenciés ont pu profiter du Club House dont la toiture a été entièrement refaite. Ces travaux interviennent après la réfection complète des courts et des vestiaires. Ce lieu de vie sportif en cœur du village est ainsi entièrement rénové pour le plus grand bonheur des utilisateurs.

■ STADE OLYMPIQUE DE COTIGNAC

L'espace sportif des « Verdares » séduit de plus en plus et accueille de manière régulière de nombreuses personnes et devient un véritable lieu de vie.

Grâce à Raphaël Isse et Mathieu Springaux, le tournoi de sixte annuel a pu être organisé le 16 juin 2019 ; Celui de 2020 a pu être maintenu le 20 septembre.

Remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à cette journée pour la buvette et la restauration.

GRANDE PREMIÈRE – LES DIX-HUITIÈMES BOUCLES DU HAUT VAR

Pour la première fois, Cotignac a accueilli le 15 février 2021, l'arrivée d'une étape de la dix-huitième édition de l'épreuve cycliste organisée par le Vélo Sport Hyérois.

Cette épreuve sportive qui se déroule sur cinq journées regroupe environ 180 cyclistes, peut avoir un impact économique non négligeable pour la commune.

Nous remercions Rolland Molinard Président et les membres du Comité Communal des Feux et Forêts qui ont participé à la sécurisation de cette manifestation.





■ FESTIVITÉS & VIE ASSOCIATIVE

Sur le plan associatif, Cotignac est un village plein de ressources. En temps normal, l'activité est intense en ce qui concerne les fêtes, marchés et autres initiatives à caractères culturel, populaire ou ludique.

Cette année, nous avons dû nous soumettre au protocole sanitaire et la plupart des événements ont été annulés. Le bâtiment du Grainage, qui est le poumon de la vie associative, a été fermé à partir du mois de mars, entraînant un fort ralentissement des activités.

En extérieur, plusieurs manifestations ont pu avoir lieu : les nocturnes du mercredi ont été maintenues ainsi que les brocantes. L'association des Amis de Cotignac a organisé un vide-grenier, l'association Caractères la traditionnelle Fontaine aux livres (et aux plantes!) et la fête du coing s'est déroulée sous forme de marché au terrain de boules.

Outre le fait que beaucoup de manifestations n'ont pu avoir lieu en raison de la crise, plusieurs associations ont été mises en « sommeil » ou dissoutes ces deux dernières années. Cependant, deux ont été créées, à savoir La boule du Rocher et Viria (protection animalière et de l'environnement).



Réunion avec les associations en juin 2020



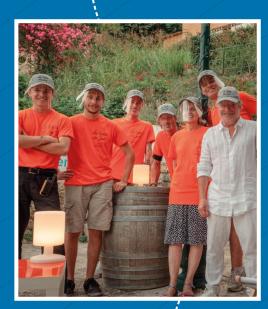
Cotignac Cinéma

2020

L'année 2020 a été marquée par la COVID-19 qui nous a contraint de fermer la salle Marcel Pagnol mi-mars; pour autant, l'équipe a décidé de maintenir le Festival des Toiles du Sud début juin et s'est mobilisée pour l'organiser en moins de 2 mois.

Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels, de nos mécènes et à un fort bel élan de générosité de nos spectateurs fidèles, nous avons pu programmer 16 soirées avec 15 longs métrages et 4 concerts ; malgré une jauge réduite, 2.500 spectateurs ont assisté au Festival.

Présidente : Bernadette Chouard





2019

L'Association Cotignac Cinéma, labellisée Art et Essai, gère à la fois la salle Marcel Pagnol au Grainage de septembre à juin et le festival des Toiles du Sud au théâtre du Rocher en juillet / août. 6 à 8 séances hebdomadaires en VO et en VF sont assurées dans la salle Marcel Pagnol et 15 séances en plein air ont eu lieu pendant le festival, soit près de 300 séances et plus de 200 films annuels.

Pour ce faire, l'Association a passé un contrat de programmation avec VÉO, première Entente nationale de programmation dédiée à l'exploitation de proximité, à l'exploitation Art et Essai et à la moyenne exploitation, entreprise qui fournit 300 cinémas.

La programmation de la salle Marcel Pagnol comme celle du Festival des Toiles du Sud sont assurées par Stéphane Corréa ; le bureau de l'association le remercie vivement pour la qualité du travail accompli.

La salle Marcel Pagnol propose des fictions, des documentaires, des retransmissions d'opéras, ballets, expositions ainsi que des soirées avec projection suivie d'un repas et d'un concert en live.

Les écoles de Cotignac, Montfort, le collège de Carcès bénéficient du dispositif « école / collège et cinéma » et plusieurs classes assistent régulièrement à des projections à la salle Marcel Pagnol.

Les évènements majeurs de la vie du village sont accompagnés par une programmation cinématographique s'y rapportant comme à l'occasion du Festival de la terre, du week-end du Printemps des arts, du week-end du film cultuel, de la fête du coing, ...

Le festival, qui a accueilli sur 5 semaines plus de 3.750 spectateurs avec 26 courts et longs métrages projetés et plus de 50 artistes sur scène, est un pôle d'attractivité majeur pour le moyen et le haut Var, un évènement d'exception en Provence verte.

L'histoire de ce festival qui a fêté sa 13ème édition, c'est la rencontre entre la passion d'un homme, Stéphane Corréa, pour le cinéma et la musique, un village unique du centre Var et le théâtre du rocher, lieu magique en plein air qui sublime les soirées.

Sa programmation est éclectique, faite de coups de cœur, de films cultes, de films de l'année ou présentés dans les plus grands festivals avec une grande place accordée à la musique vivante et l'accueil d'artistes de tous horizons. Nous avons poursuivi les collaborations déjà entamées avec nos grands partenaires en région Sud : le Chantier à Correns, l'Opéra de Toulon, l'École des Nouvelles Images à Avignon et depuis la création du Festival Radio France Bleu Provence.

Nous avons eu la reconnaissance de France 2 avec un très beau reportage de Sarah Doraghi dans Télématin le 15 août.

Nous souhaitons continuer à embarquer les spectateurs avec nous dans de très beaux souvenirs d'été et, d'année en année, ce rendez vous leur appartient.

Ce travail culturel et pédagogique ainsi que les partenariats noués valent à l'Association le soutien de la municipalité de Cotignac, de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et celui de nombreux mécènes locaux et nationaux.

Le travail de fond sur la programmation et le dynamisme de l'Association Cotignac Cinéma se traduisent par une adhésion grandissante avec 9.000 spectateurs au total.

Tout d'abord, nos incontournables Fontaines aux livres et aux plantes au printemps et à l'automne, Place de la Mairie. Toutes deux merveilleusement réussies. Des prestations de qualité offertes au public. Des livres de belle facture, non seulement de littérature française mais également étrangère avec une grande variété de genres : romans, histoire, livres d'art...sans oublier ceux pour la jeunesse.

Et bien entendu des plantes. La fréquentation est en hausse avec un public assidu. Tout cela dans la convivialité favorisant les échanges. Les animations furent de belle tenue.

Avec la conteuse Marie Ricard, maintenant bien connue des habitués, qui nous a fait voyager à travers les littératures orales du monde. Et la chanteuse Isabelle Desméro avec un répertoire de chansons populaires allant des années 1900 à nos jours, accompagnée de son orgue de barbarie. Une nouveauté cette année : la participation de l'association Coti a la Gnac qui a assuré l'animation de jeux divers, tant pour les adultes que pour les enfants, avec en fin d'après-midi un petit concert musical. Rarement la Place de la Mairie fut aussi animée. Un public ravi, une ambiance festive...à renouveler bien sûr!

Enfin deux spectacles:

- Parole de clown » de et avec Gisèle Martinez. Vous la connaissez déjà pour l'avoir vue au théâtre du Rocher et au Grainage dans d'autres prestations. Raconter ce qu'est un clown, c'est sa manière de partager sa passion dans un espace de liberté où tout est permis, dans le fragile équilibre de l'échange entre le public et le clown, entre le prévu, le travaillé, le « répété » et l'imprévu...entre la surprise du rire et sa recherche à tout prix. Tout simplement un enchantement!
- O « Les deux font la paire », divertissement burlesque de sketches et chansons, mêlant variétés et music-hall. Avec Corinne Vue, Guy Haesaerts et toute l'équipe. Une production du groupe « théâtre » de l'association dont la cheville ouvrière est Guy. Il a composé le spectacle. Les décors, c'est lui, les costumes encore lui! Avec l'aide de Marianne bien évidemment.

Et pour finir l'année, notre participation à l'exposition des crèches de Noël organisée par Les Amis de Cotignac avec « Musiques et contes de Noël » au Cercles des Arts avec les conteurs Odile Blanc, Michèle Legros, Corinne Vue et moi-même accompagnés par John Bennett à la flûte.

Coti-Art Retour sur l'année 2019

En 2019, Coti-Art a une nouvelle fois régalé son public avec qua tre spectacles d'exception, dans des lieux différents où les spectateurs ont réservé un accueil chaleureux aux artistes présents.

- Le 14 juin le Château de Nestuby a accueilli la soirée d'ouverture. La talentueuse et ravissante Amy Blake avec à ses côtés Stéphane Elliot à l'orgue symphonique nous ont enthousiasmés sur des airs de Jazz lyrique. Le public est venu nombreux savourer la belle voix de soprane d'Amy.
- Le 17 juillet, au théâtre du Rocher, ce furent cinquante chanteurs de Gospel passionnés et talentueux du groupe TGGG qui enflammèrent cette belle nuit d'été. Belle réussite que cette soirée. Outre le fait que plus aucune place n'était disponible, 84 personnes avaient auparavant dégusté la traditionnelle paëlla.
- Le 13 septembre, au Château de Nestuby, les quatre musiciens et la chanteuse de The Shoeshiners Band venus de Marseille ont replongé les spectateurs dans les années 1940 avec une soirée Jazz swing. Pris dans l'ambiance, quelques spectateurs se sont levés et ont dansé! Encore une fois, cette soirée d'été était complète.
- vLe 17 novembre enfin, Le Gloria de Vivaldi et des grands airs d'opéra interprétés par le chœur de Lyric & Co composé de six solistes sous la direction de Vanessa Pont et accompagné par l'organiste Stéphane Elliot en l'église de Cotignac a clos la saison.

Ainsi cette septième saison de Coti-Art a été une nouvelle fois une réussite. Huit cents spectateurs ont été séduits au cours de ces différentes soirées. Coti-Art en profite pour les remercier et leur assurer de notre présence pour la saison prochaine.

La présidente remercie les membres du CA et surtout ses adhérents qui viennent nous aider à la préparation des spectacles.

L'année 2020 a malheureusement été fortement impactée par la crise sanitaire et quasiment toutes les manifestations initialement prévues ont été annulées.

Dany ELY, Présidente

L'écho du **rocher -** 2019 - 2020

CaractèreS Retour sur l'année 2019

Une année dans la continuité...

Plus tranquille mais nous avions besoin de "recharger les batteries!".

Pour autant, nous ne sommes pas restés inactifs.

Président : Francis Besson

Harmonie CL

Nos deux professeures diplômées, Catherine et Inès, se relaient chaque semaine pour proposer des cours d'une heure et quart, associant Pilates et Yoga. Elles utilisent parfois du petit matériel, ballons ou bandes élastiques.

Le Pilates est une gymnastique de bien-être anti-stress qui fait travailler les muscles en profondeur. Pendant la séance, les exercices de Pilates alternent avec des postures de Yoga qui elles, étirent les muscles. La séance se termine par une relaxation profonde qui apporte une grande détente physique et mentale.

CONTACT

Catherine Lichtenberger: 06 81 28 01 54 catherinelichtenberger@gmail.com

Inès Crouau: 07 62 85 17 21

L'écho du **rocher =** 2019 - 2020 **52 D**

Amicale de la société de chasse

Président Phillipe Martin



Contact: viria83association@gmail.com

Terre & Toiles de Provence

Contact:

terreettoiles@orange.fr

- Bernard REY pour la section théâtre.
- **D** Evelyne VIART pour la section Arts plastiques.

Musée de Cotignac



Soirée "moules frites" organisée par l'amicale des chasseurs

L'association VIRIA a pour objectif la préservation de la biodiversité, la protection de l'environnement et le respect du bien-être animal en Provence Verte. Son rôle est surtout de sensibiliser, d'informer et de conseiller. Le but étant qu'un maximum de personnes deviennent actrices de cette prévention environnementale.

VIRIA organisera tout au long de l'année des réunions d'information, des actions de sensibilisation du public et participera activement à des manifestations ponctuelles. Elle est également un intermédiaire entre différents organismes tels que l'ONF, la LPO etc...

Madame Béatrice Fabre est la présidente, Monsieur Cameron Christie le trésorier et Madame Mireille Weiss la secrétaire.

Terres & Toiles de Provence regroupe une section Arts plastiques et une section théâtre pour le plus grand plaisir de ses adhérents.

L'association se compose donc de deux groupes distincts, à savoir :

- -Les Arts plastiques : Chaque année, des artistes débutants ou reconnus exposent au Cercle des Arts. Un invité est accueilli le temps de l'exposition.
- -La troupe du théâtre a présenté deux pièces au Grainage : « Cactus de couple » et « Impasse 12 bis ». La dernière création n'a pu être appréciée du fait des évènements.



En raison des conditions sanitaires, le musée de Cotignac n'a pas ouvert ses portes cette année et n'a pas organisé de conférences, l'ensemble des membres de l'association qui assurent les permanences du musée faisant partie de la population à risque par rapport à la Covid-19.

Le musée « dort » donc pour le moment. Mais à son éveil, nous vous promettons une exposition sur un cotignacéen célèbre dans le monde entier dans le milieu scientifique.

A bientôt.



Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique (trottoirs, espaces verts et jeux publics pour enfants) et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Des distributeurs de « crottiboîtes » sont mis à disposition afin de permettre aux propriétaires d'animaux de ramasser complètement et sans contact les déjections de leur animal de manière pratique et hygiénique.

La commune investit en moyenne chaque année près de 2.500 € pour le réapprovisionnement de ces équipements.

Ces « crottiboîtes » seront repeintes cette année et certaines seront déplacées dans des endroits plus appropriés. Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse.



Les chats errants du village

Notre village de Cotignac compte depuis toujours une importante population de chats errants, c'est-à-dire sans propriétaire connu. Si pour certains habitants, ces chats sont un agrément, pour beaucoup d'autres, leur présence est source de nuisances. Il faut agir.

Depuis le début des années 2000, de nombreuses lois protègent les animaux. Particulièrement depuis le 1er janvier 2015, l'article L211-27 du code rural et de la pêche Maritime, les chats errants doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. C'est le meilleur moyen d'en contrôler la population. La charge en incombe à la Municipalité avec l'aide des Associations CHATS/DOGS, SPA et des bénévoles.

Associations et bénévoles sont déjà à l'action dans notre village pour prendre soin des chats errants. Plusieurs points de nourrissage existent et sont nécessaires. Ils permettent non seulement de nourrir les chats, les soignes et limiter leurs maladies mais aussi les stériliser dans le but d'en contrôler la population.

Certaines associations peuvent aussi aider les foyers économiquement faibles à stériliser leur chat. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de réguler la prolifération des chats errants sur le village. Les bénévoles ont besoin de l'adhésion et du soutien de l'ensemble de la population.

Nos amis les bêtes

- En France
- O 7 millions de chiens, 14 millions de chats
- O 50% des foyers au moins possèdent un animal domestique
- **O** 1,9 million de tonnes d'aliments pour les nourrir (2019)
- O 4,3 milliards de chiffre d'affaires pour cette industrie alimentaire
- et à Cotignac...



Contacts en Mairie : secretariatdumaire@mairiecotignac.fr

Association CHATS/DOGS: Madame Grangier & Association SPA de Flayosc



Beaucoup l'ont connu comme plombier au village peu le connaissent comme créateur.



Atteint de sclérose latérale amyotrophique, Olivier a su développer toute une gamme de textile qui met en avant notre village. C'est pour cela

que la mairie a décidé d'utiliser ses talents pour équiper nos services techniques en t-shirts. Mais évoquer Olivier c'est aussi évoquer une maladie rare qui a besoin de financements pour la recherche.

Sì vous souhaitez soutenir la recherche sur la SLA ou aider à améliorer le quotidien des personnes atteintes de cette maladie, vous pouvez faire un don à l'ARSLA via le site www.arsla.org.

« J'me présente : je m'appelle Ollie. J'voudrais bien réussir ma vie, être aimé...

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je suis arrivé à Cotignac en 1972, et suis resté Cotignacéen depuis. J'ai été plombier dans cette commune jusqu'à ce qu'une pathologie rare me terrasse en 2014. La Sclérose Latérale Amyotrophique, plus connue sous la "maladie de Charcot". J'étais doué de mes mains, fabriquant toutes sortes de choses.

La sclérose m'a lentement privé de mes mains, puis les bras et la parole. Une tablette avec poursuite oculaire et synthèse vocale est venue remplacer tout cela, c'est une bénédiction pour toutes celles et ceux qui ont cette pathologie. Bon, je parle comme un robot, on ne peut pas tout avoir!

Coup de pouce Olivier Brenkman

Ainsi, cette situation m'a permis de me consacrer à fond sur les techniques numériques de modélisation en trois dimensions. Ajoutez un goût pour le graphisme, la pratique intensive d'un ordinateur : il n'y a plus de limites et celui-ci est devenu mon fidèle compagnon.

l'ai commencé par écrire l'expérience d'une SLA sur un blog. Puis j'ai créé mon site «ouèbe» regroupant tout mon petit monde numérique. La collection d'articles fut transformée en un livre édité aux éditions Panthéon : «Chaque Jour un peu Moins», grâce à tous mes amis qui en ont financé la parution. L'édition en vidéo me passionne autant que la modélisation 3D. À part les désagréments de la SLA (et il y en a !), je m'éclate, vraiment. J'ai débuté par reproduire des objets, puis conçu des meubles, des puzzles, des objets divers et variés allant du trône à chat (très populaire) aux moules à plâtre... Puis, l'envie de créer des logos pour mes enfants ayant hérité de ma dextérité. De fil en aiguille, j'ai fini par réunir mes visuels dans une boutique de T-shirts personnalisés. C'est ainsi qu'est né Coti-shirts.

Je me souviens d'il y a quelques années : je voulais un autocollant "Cotignac" sur mon fourgon. À bien chercher, le SEUL autocollant était vendu par notre regretté buraliste "Ticou". C'était invraisemblable ce manque d'adhésifs promotionnels touristiques!

C'est pourtant LE truc à amener pour des amis à l'étranger. J'ai décidé, ce jour-là, de fabriquer le mien.

Aujourd'hui les armoiries Cotignacéennes se voient sur des T-shirts ou voitures de tous horizons!

Sur la demande d'un ami j'ai créé une série de visuels avec notre village d'antan. D'autres thèmes m'animent comme les expressions usitées en Provençal (Fèn coumé poudèn), des expressions actuelles (Baleck, DTC), et bien sûr les jeux de mots (Tank à fer).

Bref, il y a de quoi faire en textes sur tissus. La compagnie allemande qui chapeaute tous ces créateurs propose près de 140 articles différents, en plusieurs coloris, et toutes tailles. Le choix final est immense! Vous pouvez éditer votre produit vous-même : c'est-à -dire, par exemple, mettre un petit visuel sur un côté de la poitrine, puis un grand dans le dos. Le site offre un résultat immédiat, un grand choix de manière intuitive. C'est très bien fait. Ainsi, vous pouvez en "deuxdeux" personnaliser votre produit. J'ai sélectionné les meilleurs produits: les cotons Premium sont excellents et durables.

Non satisfait pour nos amis outre-Atlantique, j'ai aussi ouvert une boutique pour le continent nouveau. Et Cotignac-sur-T-shirts s'y vend très bien, incroyable! De fait, je suis devenu une sorte d'ambassadeur pour notre village de Provence tant apprécié. Voilà comment je reste « actif », et compte participer à la promotion de notre charmant village. Soyez curieux.ses, venez voir vous-mêmes!

Je remercie la municipalité de Cotignac. »



Le blog: www.brenkman.fr **La boutique**: www.coti-shirts.com

RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS

Précision, esprit d'équipe, engagement...

On a tous des talents qui sauvent des vies.

Mettez les vôtres au service des autres, devenez sapeur-pompier volontaire sur www.tousvolontaires.fr ou rendez-vous dans le Service départemental d'incendie et de secours le plus proche de chez vous!



Contact

Pour toute question et/ou inscription, contactez le Centre d'Incendie et de Secours de COTIGNAC.

Téléphone:

04 94 04 62 39 ou

% 06 73 00 60 07.

Plus d'information sur :

www.tousvolontaires.fr

Les missions

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels: secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement...

Les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.

Les sapeurs-pompiers volontaires s'engagent au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail. Ils effectuent des gardes et des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille. L'indemnisation des activités des sapeurs-pompiers volontaires s'effectue par la perception d'indemnités horaires.

Conditions **pour s'engager**

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, plusieurs conditions sont requises :

Être âgé de 16 ans au moins (21 ans pour les officiers). Pour les mineurs, le consentement écrit du responsable légal est obligatoire ;

Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions (l'autorité de gestion peut se procurer un extrait du bulletin n° 2 du casier judiciaire);

Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national :

S'engager à exercer son activité de sapeurpompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES





NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE: 04 94 04 14 13 ALEXANDRE AUGUSTIN: 06 45 32 20 57 JÉROME ESPOSITO: 06 32 19 15 66

MÉDECINS:

Dr BISCARAT: 04 94 04 67 96 **Dr BARBA**: 04 94 04 60 03 **Dr NASLAN**: 09 83 41 41 14

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112

HÔPITAL DE BRIGNOLES: 04 94 72 66 00

CENTRE ANTIPOISON DE MARSEILLE : 04 91 75 25 25

EDF OU VEOLIA DÉPANNAGE 24H/24:

Voir les numéros de téléphone sur vos factures

GENDARMERIE: 17 ou 04 94 04 50 07

MAIRIE:

Tél: 04 94 72 60 20 / Fax: 04 94 72 60 30

LA POSTE: 04 94 04 61 55

MÉDIATHÈQUE: 04 94 04 77 16

OFFICE DE TOURISME:

Tél: 04 94 04 61 87 / Fax: 04 94 04 61 87

DÉCHETTERIE:

HORAIRES D'OUVERTURE:

Lundi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

o Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

• Mercredi : 8h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

o Jeudi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Samedi: 8h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Fermée dimanches et jours fériés

Suivez nous sur Facebook: @mairiecotignac

infos utiles

STATIONNEMENT

De nombreux véhicules restent statiques trop longtemps dans les rues et sur les parkings du village (du cimetière, du boulodrome ou de la cave coopérative entre autres). Nous vous rappelons que selon l'article R.417-12, est désigné comme stationnement abusif un stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours (ou pendant une durée excédant la durée maximale fixée par une réglementation locale). L'immobilisation du véhicule et sa mise en fourrière est dès lors possible lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse de faire cesser l'infraction malgré l'injonction des agents.

ENCOMBRANTS

La Courtoise Ressourcerie de Saint-Maximin est chargée de la collecte des encombrants sur notre territoire. Vous pouvez demander un enlèvement sur rendez-vous au 04 94 80 47 45, du lundi au vendredi de 8H3O à 12H et de 13h3O à 16h3O

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Accédez directement à vos demandes administratives du quotidien (actes de naissance, inscriptions liste électorales et recensement militaire et changement de domicile) via le site internet de la mairie :

www.mairiecotignac.fr

rubrique « démarches administratives ».

Pour les résidents étrangers, vous pouvez contacter votre consulat pour toute démarche administrative, l'agent d'accueil de la Mairie peut vous aider à trouver les coordonnées.

RECENSEMENT CITOYEN

- Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en mairie. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire). Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- Si vous résidez à l'année à Cotignac et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez vous faire recenser en mairie afin d'être informé et bénéficier de certaines actions municipales (colis de Noël...).

RISQUES MÉTÉO

L'application pour smartphone « My Predict » vous permet d'être informés en cas de phénomène générateur de risque inondation, de submersion, de tempête et de fortes chutes de neige pouvant impacter votre commune. Elle vous permet d'adopter les bonnes attitudes.

Téléchargez-la sur androïd et applestore c'est gratuit!

























09/01 GAJAN Roger

Etat civil 2019

DÉCÈS 2019

10/01	ELENA Annunziata veuve PAPA
26/01	RIQUIER Jean-Pierre
27/01	CHEVALERIAS Jeanine veuve AURIAU
23/02	HERBULOT Pierrette veuve SIMONOV
10/03	CALLERI Annette épouse CASTELA
15/04	DUCATILLON René
28/04	SAADOUN Raymond
18/05	ROSSI Hélène veuve GAVAULT
31/05	GUYAT Raoul
07/06	CAREN Paul
11/06	LEDOUX Albert
20/06	WALLNER Sandra épouse REINER
15/07	BELTRAMI François
19/07	GUINOT Gilberte épouse MORRO
29/07/	BLIONOCOPE Pogor

28/07 **BUONOCORE Roger** 01/08 **PERLIE Caroline**

04/08 ROUX Michel

11/08 AUGIER Nadia veuve BALDYGA

16/08 LONGUESPE Primerose veuve LACROIX

22/08 PERCY Donald24/08 NEGRO Andrée

24/08 **RICHARD Yvette veuve SIMON**

31/08 HAMON Jean-Paul 19/09 GAUBUSSEAU Jean 27/10 FORTIN Raymond 28/10 DUMOND Bernard 31/10 KAUFFMANN Isabelle

16/11 GONZALES Jean 25/11 AKERBERG Aline

27/11 GLUCKSTEIN Joy épouse LUFF

06/12 GARCIN André

24/12 **LECERF Jeanine veuve GORILLIOT**

26/12 **QUADRANTI Roberto**



NAISSANCES 2019

07/02 DUVAL Gabin
08/02 MOMENCEAU Léon
13/02 BERNARD Manon
12/03 MORIN Soizic
30/03 AMINI Shemss-Eddine
22/04 AYARI Fréya
27/04 MOMENCEAU Clémence
12/07 GRAHAM Bertie
28/09 DESMARIS Romy
30/09 MARTIN Clément
03/10 ROUBAUD Joseph
08/12 MILLAN Keyla

BUISARD June

21/12



MARIAGES 2019

30/03 AURIGO José et PARAMONOVA Tatiana 24/04 BORDET Franck et DAUTEUILLE Isabelle 31/05 ALDEBERT Damien et MAGAUD Laura 01/06 LUQUET François et VENTRE Sylvie 05/06 CHARDON Jean-Marc et LABBE Christine 06/07 ABED Mohamed et MUNOZ Coraline 20/07 MASTROPIETRO Loris et HUET Elodie 27/07 BLAISE Gérard et MOUSSU Nathalie 10/08 TRIBET Sébastien et RICHARD Charline 17/08 ROUBAUD Sophie et CHICHERIT Marylin 21/09 PREIRA Jean et PLUCHET Loreleï 28/09 ROSSELLE Stéphane et GRILLET Anne-Laure 05/10 SENO Didier et PELC Sandrine 11/10 **LEIGH Simon et SESEN Meryem** 12/12 BUISARD Jérémy et BESNEAU Rose

NAISSANCES 2020

19/02	GONNIN	√l Hugo
-------	--------	---------

19/03 AMINI Taha

21/03 WORIES Lilou

27/03 SEBON Elena

03/04 MATHEY Diego

24/04 RAPIN Antoine

03/06 PICOT Eléanore

16/06 PAUL Ange

26/07 BARETTAPIANA Stan

09/08 PANINFORNI Margot

11/08 MECHERI Tina

31/08 PEREZ Mia

02/09 GATTINI Swann

07/09 DE LESTABLE Cléo

19/09 GENTAUD Noa

10/11 **BAILLEUL Hanaé**

22/12 BERNARDI Marie

01/10 CHAIX Alessio

MARIAGES 2020

27/06 ABEL Hervé et TARDY Florence

30/07 AZNAL Cédric et SCHULTZ Juliane

11/09 RAY Philippe et MANCY Sylvie

09/12 DORME André et CONAN Marie-Paule

19/12 PUTELLI Nicolas et BIANCHINI Audrey

UN MOT DU MAIRE POUR LES ANCIENS ADJOINTS QUI NOUS ONT QUITTÉS

Maître Marc ALLOUCH

Huissier de justice à Cotignac de 1970 à 2001 puis Huissier Honoraire.

Maire Adjoint pendant 25 ans, 7 ans sous la conduite d'Hubert BLANC puis de 1990 à 2008 auprès de moi.

Au cours de ses mandats au sein de l'équipe municipale, il n'a eu de cesse d'œuvrer pour Cotignac, pour le tourisme, pour les enfants, pour la jeunesse, pour l'école, cette école qui lui était

Quel bonheur de l'avoir eu à mes côtés lors de l'inauguration du regroupement des écoles maternelle et élémentaire le 26 septembre 2019.

Jean-Paul HILLION

Maire Adjoint de 1989 à 2014, Délégué à l'Urbanisme.

Nous avons été élus ensemble et Jean-Paul, dès son élection, a été un homme engagé pour Cotignac et a accompli ses fonctions d'adjoint avec efficacité, disponibilité et compétence.

Après sa retraite d'élu, il a continué à venir nous rencontrer en mairie d'une manière régulière, avec toujours une pointe d'humour bien approprié.

Un homme attachant qui est parti trop tôt, son épouse Suzanne l'a rejoint quelques mois plus tard.

Colonel Jacques RICHARD

Maire Adjoint de 1983 à 1989 sous la conduite d'Hubert BLANC.

Un élu qui a œuvré pour Cotignac, en charge de la gestion du camping municipal, et qui venait souvent en mairie pour discuter de la situation locale mais aussi des problèmes nationaux. Un homme appliqué et dévoué.

Etat civil 2020

DÉCÈS 2020

15/01	CDLISCO E	Rosina veuve l	AA ZZOTTA
15/01	CRUSCUI	kosiria veuve i	VIAZZUTTA

04/02 SABLE FOURTASSOU Alain

14/02 LOMBARD Monique

FRAYSSE Margueritte veuve MOUDAT

25/02 **PETIT Noël**

25/02 PIPY Madeleine veuve PARIS

04/03 TAQUET Yvette veuve BERNARD

20/03 ARENE Jean

23/03 SAPPA Yvonne veuve PEPINO

27/03 ALLOUCH Marc

30/03 GIBERT Roger

01/04 VUILLEUMIER Gérard

08/04 **ERRINGTON William**

10/04 MIRALLES Patrick

15/04 ROVERA Joséphine veuve ARTAUD
 16/04 FAURE DE LA RIVIERE Anne épouse BALLOT
 17/04 LE DERF Thérèse veuve CASTANY

22/04 GINESTOU Monique épouse BUDGE

29/04 SALLIN Francis

30/04 LOVIGHI Charles

02/05 BŒUF Reine veuve ROVERA

04/05 LORENZI Jean

06/05 BRUNEAU Jean-Claude

17/05 AVALLE Jean-Claude

04/06 BŒUF Jean

05/06 MASSELIN Yvonne veuve BELOS

08/06 SERANDOUR Paul

11/06 HILLION Jean-Paul

17/06 SENOUCI Fatma veuve GIA

19/06 WILK Marguerite

20/06 CALLERI Nicole épouse GERARD

25/06 ABEILLE Andrée veuve POITEVIN

06/07 CORTIAL Jean-Claude

17/07 ANDREASI Marie veuve FARRUGIA

14/09 **PETIT Roger**

29/09 **RICHARD Jacques**

30/09 BASSAL Jeanne veuve STROUCK

18/10 **QUINSON** Emile

21/10 **HORVAT Francesco**

28/10 BRAUCHER Denise

28/10 LE MESTRE Juliette

10/11 SALOUGAMIAN Suzanne veuve HILLION

11/11 **RONSOUX David**

LODA Stéphanie veuve BURDEZY 16/11

LEROUX Suzanne

25/11 **GILLY Louis**

10/12 DA CUNHA Engracia veuve ALVES DE SOUSA

BOURHOVEN Philippe 16/12

23/12 **VOLZ Jeanne veuve RENAULT**

23/12 **MAINGAULT Georges**

24/12 **CAMILLIERI Solange veuve FELICI**

31/12 **BOURDAIS Denise veuve MARCHAND**

